Circular 46
3,500-February, 1956
'55-4749

OHEC
371.97114071 3
OS9DE/C
French

ONTARIO

DEPARTMENT OF EDUCATION

Programme d'Études
Classes de Langue française
(Courses of Study in Schools Attended by French-Speaking Pupils)

Reprinted without change from Circular 46,
printed in May, 1955.

Issued by Authority of
The Minister of Education

Circular 46
3,500-February, 1956
'55-4749

ONTARIO

DEPARTMENT OF EDUCATION

Programme d'Études
Classes de Langue française
(Courses of Study in Schools Attended by French-Speaking Pupils)

Reprinted without change from Circular 46,
printed in May, 1955.

Issued by Authority of
The Minister of Education

Courses of Study in Schools Attended by French-Speaking Pupils

The Minister of Education has approved the following courses of study for French-speaking pupils who take special courses in French in the elementary and secondary schools of the Province.

I.—Courses of Study in Public and Separate Schools

The following time allotment is suggested for Grades V to VIII, subject to modification to suit local conditions:

French	25%	or 375	minutes	per	week
English	25%	" 375	"	"	"
Social Studies	15%	" 225	"	"	"
Arithmetic	10%	" 150	"	"	"

and

IN PUBLIC SCHOOLS:

Health	5%	" 75	"	"	"
Natural Science	5%	" 75	"	"	"
Music and Art	5%	" 75	"	"	"
Crafts or Home Economics or Agriculture	10%	" 150	"	"	"

IN SEPARATE SCHOOLS:

Religious Instruction	10%	" 150	"	"	"
Health	5%	" 75	"	"	"
Music and Art	5%	" 75	"	"	"
Natural Science or Crafts or Home Economics or Agriculture	5%	" 75	"	"	"

II.—Courses of Study in Secondary Schools

The time allotment suggested for the 40-period week represents an estimate of the relative requirements of the various subjects of study in each of the courses. The principal is not required to adhere rigidly to the number of periods set forth; special modifications of the time allotment to suit local conditions may be made.

Principals are advised to use a 40-period week in order to keep the number of lesson periods each day to a minimum. In smaller schools with limited teaching power, or in schools with Departments of Agriculture where pupils carry options in both Shop Work and Agriculture, principals may find it necessary to use a 45-period week.

In order to reduce the difficulties of transition from Grade VIII to Grade IX and to promote a closer relationship between teacher and pupil, principals of secondary schools are advised to keep to a minimum the number of teachers who teach in any one of the classes of Grades IX and X.

NOTE:—This Circular should be read in conjunction with Circular H. S. 1 for the current school year.

GRADE IX

GENERAL COURSE

Obligatory Subjects	**Number of Periods**
English	6
French	6
Social Studies	6
Physical Education	4
Mathematics	5
Guidance (Occupations)	2
Options—Any two or three of Science, Art or Music or Art and Music, Industrial Arts or Home Economics, Agriculture, Typewriting or Business Practice	10

Note 1.—**Re Latin.** For pupils who intend to select Latin as an option in Grade XI, the principal may provide a course in Latin beginning in either Grade IX or X.

Note 2.—**Re Special Courses.** Where the approval of the Minister has been obtained, special courses may be arranged.

GRADE X

GENERAL COURSE

Obligatory Subjects	Number of Periods
English	7
French	7
Social Studies	6
Physical Education	4
Options—Any three or four of Mathematics, Science, Latin, Art or Music or Art and Music, Industrial Arts or Home Economics, Agriculture, Typewriting or Business Practice	15

Note 1.—With the approval of the principal, a pupil who is not a candidate for an Intermediate Certificate may select fewer than three options.

Note 2.—In schools with Departments of Agriculture, a pupil taking both Agriculture and Industrial Arts may select four options.

Note 3.—The principal should make certain that the pupil in the General Course selects the options which are essential to the course he intends to pursue in Grades XI, XII and XIII.

Note 4.—**Re Prerequisite Options.** Mathematics or a language in Grade X is a prerequisite for the corresponding subject in Grade XI. Science, Art or Music or Art and Music, Industrial Arts or Home Economics, Agriculture, Typewriting or Business Practice in *either* Grade IX or Grade X is a prerequisite for the corresponding subject in Grade XI.

GRADES XI AND XII

GENERAL COURSE

Obligatory Subjects	Number of Periods
English	7
French	7
History	5
Physical Education	4

Options—Any two or three of

Mathematics, Science or Agricultural Science, Geography, Latin, German, Greek, Spanish, Italian, Commercial Work, Industrial Arts or Home Economics, Art or Music, Agriculture 16

Note 1.—The time allotted to any option which is taken for credit towards the Secondary School Graduation Diploma shall not be less than five periods.

GRADE XIII

Obligatory Subjects

English (Composition and Literature)

French (Composition and Literature) for French-speaking candidates.

Physical Education

Optional Subjects

History

Algebra or Mathematics of Investment

Geometry

Trigonometry and Statics

Botany

Zoology

Physics

Chemistry

Latin

German

Greek

Spanish

Italian

Music

Accountancy Practice or Secretarial Practice

Geography

CERTIFICATES AND DIPLOMAS

Intermediate Certificate

An **Intermediate Certificate** will be granted, on the recommendation of the principal of a secondary school, or on the recommendation of the principal of a elementary school with the approval of the inspector concerned, to a candidate who has completed successfully the programme of studies in Grades VII and VIII and one of the courses of study in Grades IX and X.

Secondary School Graduation Diploma

A **Secondary School Graduation Diploma** will be granted, on the recommendation of the principal of a secondary school, to a candidate who has completed successfully one of the courses of study in Grades XI and XII or such modifications of these courses as the Minister may approve at the beginning of the school year.

Secondary School Honour Graduation Diploma

A **Secondary School Honour Graduation Diploma** will be granted, on the recommendation of the principal of a secondary school, to a candidate who has

(a) attended for at least one year in Grade XIII day classes of a secondary school of the provincial system, and

(b) obtained Grade XIII standing in English Composition, English Literature, French Composition and French Literature for French-speaking candidates, and in at least four papers chosen from the optional subjects.

Note.—Algebra or Mathematics of Investment, Geometry, Trigonometry and Statics, History, Physics, Chemistry, Botany, Zoology, Accountancy Practice or Secretarial Practice, Music, and Geography will each count as one paper; the languages will each count as two papers.

NOTE:—This Circular should be read in conjunction with **Circular H. S. 1 for the current** school year.

III.—Requirements for Admission to the University of Ottawa Teachers' College

See Circular 601.

Details of Special Courses in French
GRADES I TO XII

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS
COURS PRIMAIRE ET JUNIOR
(lère à 6e année)

DIRECTIVES GÉNÉRALES

A. Principes de base:

1. "**Posséder sa langue maternelle, c'est d'abord savoir la parler.**" La langue est un instrument de pensée et d'expression, de communication, d'échange de vues. Son apprentissage s'opère par l'usage continuel qu'en fait l'enfant. Son enseignement devra donc s'inspirer, pour être efficace, de ce procédé naturel d'apprentissage. Comme la langue est faite pour l'oreille, que c'est par l'oreille que l'enfant l'acquiert, c'est aussi à l'oreille que l'enseignement du langage devra **surtout** s'adresser.

2. **La conversation** deviendra donc le point de départ de l'enseignement de la langue. L'enfant aime à parler, il aime à s'exprimer sur tout ce qu'il voit, entend, éprouve. Il aime à apprendre des mots, des expressions pittoresques pour extérioriser sa pensée. Or, c'est à force de parler que sa langue se délie, que son oreille s'affine, que son vocabulaire se développe, que sa phrase se dégage de ses lourdeurs. Que l'école se rende donc à ce désir légitime de l'enfant en lui fournissant toutes les occasions possibles de converser librement avec son maître et ses condisciples. Il n'y a d'ailleurs aucune incompatibilité entre la discipline et ces exercices de conversation habilement dirigés par le maître.

3. **L'observation,** de son côté, devra servir d'aliment substantiel à la conversation en meublant constamment l'esprit de l'enfant d'idées nouvelles ou plus précises et toujours à sa portée. Sans idées, la conversation tourne dans le vide et s'épuise rapidement. L'observation devra s'attacher d'abord au milieu social où se déroule la vie de l'enfant. En rapprochant ainsi l'école de la vie, l'enseignement contribuera infailliblement à créer chez l'élève le besoin d'étudier sa langue de plus près car il y trouvera un instrument d'utilité immédiate et constante.

4. **L'enseignement du vocabulaire** devra accompagner en tout temps le travail d'observation. A quoi bon, en effet, faire acquérir des

idées si l'on ne fournit pas de mots pour les exprimer? Le langage est un mode d'extériorisation d'idées. Aux idées nouvellement acquises devront correspondre dans l'esprit des mots aptes à les exprimer. Que les exercices d'observation et de vocabulaire marchent toujours de front.

5. **La langue est un tout cohérent** qui doit s'étudier comme tel. Sans aucun doute, pour des fins pratiques, il est nécessaire dans son étude d'en considérer les divers aspects: diction, lecture, littérature, composition, grammaire, orthographe. Mais chacun de ces aspects doit s'enseigner, non pas comme une matière isolée, mais toujours en fonction de la langue. Pas de cloisons étanches, par conséquent, entre les diverses branches de la langue: que l'étude de chacune d'elles éclaire, en la complétant, l'étude de toutes les autres.

B. Application des principes:

1. Se servir du langage de l'élève comme point de départ: tirer les exemples et les exercices d'application du langage **habituel** de l'enfant et de son milieu social.
2. S'assurer de la correction graduelle du langage afin que l'enseignement trouve une application immédiate dans le parler habituel de l'élève.
3. Se montrer aussi exigeant pour la diction et la conversation que pour l'orthographe et la grammaire.
4. Enseigner une langue vivante, une langue que l'enfant emploiera avec fierté.
5. N'être pas moins exigeant pour l'écrit, mais plus exigeant pour l'oral. L'oral déterminera la qualité de l'écrit.
6. Ne jamais oublier que le langage du maître doit servir de modèle.

C. Programme général:

1. **Composition**. En tout temps, le travail écrit devra s'inspirer du travail oral.

1° **Observation:** Le point de départ de tout travail de composition: apprendre aux enfants à observer le monde qui les entoure, de façon méthodique, pour se meubler le cerveau d'idées justes et claires.

2° **Vocabulaire:** L'enseignement du vocabulaire doit se faire en même temps que les exercices d'observation pour permettre aux enfants de traduire leurs observations en termes propres et simples.

3° **Phraséologie:** Les exercices de phraséologie doivent suivre immédiatement le travail d'observation et de vocabulaire pour que les mots prennent racine dans l'esprit — phrases simples d'abord,

puis à deux ou trois propositions — variété des formes et des tournures.

4° **Rédaction:** Le travail de rédaction peut très souvent se limiter au développement d'un paragraphe bien charpenté dont l'unité se dégage facilement. Si l'enfant de huitième année peut agencer convenablement un bon paragraphe, l'école primaire a pleinement rempli sa mission.

2. **Grammaire et analyse.**

1° L'enseignement de la grammaire doit être à la fois systématique et pratique, débarrassé de toutes les difficultés qui dépassent la compréhension et les besoins de l'enfant.

2° Cet enseignement visera donc à l'amélioration de la langue et trouvera son application immédiate dans le parler habituel de l'élève.

3° Ne seront enseignés que les règles et les termes essentiels dont l'enfant pourra se servir habituellement: la grammaire s'enseignera donc surtout en fonction de la langue orale et écrite.

4° L'étude de la proposition servira de point de départ, ce qui permettra d'étudier de front les différentes parties du discours d'après les besoins et le développement des élèves.

5° L'analyse se limitera à déterminer la nature et les fonctions principales des mots et des propositions de manière à faire saisir leur agencement dans la phrase.

3. **Orthographe.**

1° Les exercices d'orthographe viseront à rendre les élèves plus attentifs et plus soucieux d'écrire sans faute.

2° Ces exercices ne porteront que sur le vocabulaire actif des élèves. Il est inutile de faire apprendre aux enfants l'orthographe des mots qu'ils n'emploient jamais.

3° L'orthographe s'enseignera surtout en fonction des exercices divers de langage, de composition et de lecture. Les centres d'intérêt serviront à coordonner cet enseignement. Il faudra aussi enseigner, à l'occasion, la terminologie propre à chaque matière en tenant toujours compte du développement des élèves.

4° Il faudra cependant des leçons spéciales où l'orthographe sera seule en cause. A ce sujet, il est bon de rappeler:

1) Que les élèves connaissent une foule de mots sur lesquels il n'est pas nécessaire d'insister.

2) Que, par contre, il en est d'autres qui présentent toujours des

difficultés. Il s'agira de déterminer quels sont ces mots et ensuite de les enseigner de façon formelle et systématique.

3) Que l'orthographe d'usage suit certaines règles qui facilitent son étude et dont l'enseignement s'impose pour simplifier l'effort de mémorisation.

5° Il se fera un usage méthodique et fréquent de la **dictée,** appropriée aux buts particuliers qu'on envisage: orthographe d'usage ou de règles, revision de grammaire, analyse, etc.

6° Comme l'euphonie et l'orthographe sont fort apparentées, le maître veillera à toujours bien articuler et à faire les liaisons voulues en exigeant le même effort des élèves.

7° Chaque élève devrait avoir son carnet d'orthographe où il inscrira les mots qui lui causent des difficultés. Ce carnet lui servira pour fins d'étude et de revue.

4. **Lecture.**

1° L'enseignement de la lecture aux cours primaire et junior aura pour but principal d'amener l'enfant à comprendre aisément et rapidement ce qu'il lit. "Savoir lire, c'est être à même de dégager la signification d'un texte imprimé: l'homme qui n'est pas capable de comprendre le sens de son journal ne sait pas lire." (p. 55, Mme. G. L. Anderson: **La lecture silencieuse)**

2° Il importe donc d'apprendre aux enfants à lire silencieusement dès le début de leur apprentissage de la lecture et de faire une large part à l'enseignement de la lecture silencieuse pendant toute la scolarité.

3° Pour assurer des progrès constants en lecture, il faudra s'intéresser à la rapidité ainsi qu'au degré de compréhension. En d'autres mots, il faudra s'assurer que l'élève lise à une vitesse normale tout en comprenant ce qu'il lit. Le degré et la rapidité de compréhension devraient se développer au même rythme.

4° Il faudra attacher beaucoup d'importance à la lecture expliquée (littérature) pour habituer les élèves à dégager sûrement et rapidement les idées essentielles d'un texte et à en apprécier judicieusement la valeur.

5° La lecture à haute voix, pour être profitable, devra toujours être soigneusement préparée. Elle sera toujours précédée d'une lecture silencieuse et d'une explication suffisante. Elle aura pour fonction principale de former l'oreille de l'enfant au bon français et d'améliorer sa diction.

6° Pour être efficace, la lecture à haute voix devrait souvent se faire devant une classe qui écoute. Quelquefois, elle pourrait être individualisée: l'élève se trouvant seul avec le maître. Le plus

souvent, elle pourrait se faire devant un petit groupe d'élèves éprouvant à peu près les mêmes difficultés.

7° La lecture en choeur a aussi son utilité. Employée avec discernement, elle peut contribuer à habituer les élèves à lire par parties logiques, à donner de la confiance aux timides, à améliorer la diction.

8° Qu'en toutes circonstances on enseigne aux élèves à bien grouper les mots: c'est le secret d'une bonne lecture, orale ou silencieuse.

9° Il faudra surveiller de près la lecture supplémentaire des élèves: ne pas oublier que le but ultime de l'enseignement de la lecture c'est de pousser les enfants à lire par eux-mêmes dans leurs moments libres. Qu'à l'école on leur donne régulièrement du temps pour lire en leur fournissant un choix considérable de livres sains et intéressants pour eux. Que l'institutrice connaisse bien tous les livres de la bibliothèque convenant à ses élèves et qu'elle guide ceux-ci dans leur choix d'après leurs goûts individuels.

LE FRANÇAIS AU COURS PRIMAIRE

(lère, 2e et 3e années)

INSTRUCTIONS PÉDAGOGIQUES

L'enseignement de la langue maternelle durant les premières années de scolarité sert à jeter les fondements d'une éducation fructueuse. Grâce à un bon entraînement linguistique, l'enfant acquiert l'habitude d'exprimer ses pensées avec clarté et correction; il maîtrise l'art de lire, ce qui lui permet d'enrichir son vocabulaire et d'agencer ses idées; les exercices d'observation, tout en fournissant à l'enfant matière à conversation, développent son sens d'observation, excitent sa curiosité et le poussent à explorer le milieu où il se trouve.

COMPOSITION

Conversation:

Correction du langage, enrichissement du vocabulaire, amélioration de la diction au moyen des exercices énumérés plus bas. Adaptation des execises au niveau intellectual des élèves et au stade de leur scolarité. Étroite corrélation des exercices de langage avec les diverses matières du programme d'études.

1. Exercices d'observation et de réflexion, sous forme de causeries familières, portant sur les parties du corps, la famille, la maison, l'école, l'église, la rue, le vêtement, les amusements, la ferme, les animaux domestiques et leur utilité, les oiseaux, les poissons, les insectes, les fruits, les légumes, les saisons, les moyens de transport, les différents métiers, etc.

2. Utilisation des images contenues dans les manuels de lecture ou de toutes autres images appropriées, dans le but de suggérer des idées et d'inciter les élèves à parler.

3. Le chant comme moyen d'améliorer la diction et d'assouplir la voix. On recommande fortement que chaque élève ait entre les mains le recueil *"La bonne chanson à l'école"*.

4. La narration de contes, de biographies faciles et intéressantes.

5. Surveillance constante du parler de l'enfant au cours de toutes les leçons. Chaque matière doit contribuer à augmenter le vocabulaire de l'enfant et à lui faire acquérir plus de facilité d'expression.

6. L'amélioration du parler de l'enfant par l'exemple du maître. L'enfant parle la langue qu'il entend.

Initiation à la rédaction:

1. Transcription (i) des réponses données par les élèves au cours des exercices de réflexion, (ii) de courtes historiettes écrites au tableau noir sous la dictée des élèves, (iii) des leçons de lecture.

2. Réponses écrites aux questions basées sur la leçon de lecture: petites lettres, rédactions de quelques lignes sur des sujets familiers, tels que *mon chien, ma poupée, le cheval, la poule,* etc.

3. Mécanisme de la phrase: emploi de la majuscule, de la ponctuation,—point, virgule, point d'interrogation.

4. Paragraphe: disposition, titre, marge.

LECTURE

Initiation à la lecture:

L'emploi du manuel de lecture afin d'atteindre les buts suivants:

1. améliorer le parler de l'enfant;

2. éveiller chez l'enfant le désir de lire;

3. l'initier à la lecture.

Exercices de conversation portant sur les images que renferme le manuel afin de stimuler l'élève à lire les phrases au bas des images.

Lecture globale des phrases. La lecture silencieuse doit toujours précéder la lecture orale.

Syllabation de mots-clés, découverte de nouvelles syllabes et composition de mots nouveaux. Lecture de phrases suivies renfermant ces mots.

Étude de livres supplémentaires afin d'intéresser davantage les élèves à la lecture et de leur permettre d'en maîtriser le mécanisme.

Lecture supplémentaire tirée des leçons de composition orale: contes, composition d'après une image, expériences vécues, etc.

Étapes plus avancées en lecture:

Préparation à la lecture orale: étude de l'image, conversation, enseignement des mots difficiles, lecture silencieuse. L'expression dans la lecture s'obtiendra par la compréhension du texte et par l'intérêt qu'éprouve l'enfant à lire. Peu de lecture imitative.

Lecture de livres supplémentaires pour que l'élève acquière le goût de lire. On recommande de consacrer une période par jour à la lecture supplémentaire.

Récitation individuelle et collective de poèmes appropriés, choisis par le maître ou laissés au choix des élèves.

Dramatisation de certaines leçons de lecture.

Narration de biographies, de contes faciles.

Transcription, dans un cahier spécial, de certains passages, poèmes, etc., qui intéressent tout particulièrement les enfants. Exercices courts, mais bien faits.

Manuels Recommandés

Cours primaire

Élèves	Maître
Chant et diction	
La bonne chanson à l'école, 1e année, 2e année, 3e année.	
Lecture	
(a) *Frou-Frou et Fin-Fin* Ginn and Co., Toronto.	(a) *Guide Pédagogique (F-F et F-F)*
(b) *Chez Nous* *Notre Famille* Ginn and Co., Toronto.	(b) *Guide Pédagogique (Chez Nous et Notre Famille)*
(c) *Bébé, Marie et Jean* *Qu'il fait bon chez nous* W. J. Gage and Co., Toronto.	(c) *Instructions pédagogiques (série "J'apprends à lire")*
(d) *Viens voir* *Viens travailler, viens jouer* *Viens te promener* *On s'amuse* W. J. Gage and Co., Toronto.	(d) *Méthode de lecture globale (série "Cathédrale")*
(e) *La porte est ouverte,* W. J. Gage & Co., Toronto.	
(f) *Des amis nouveaux,* W. J. Gage & Co., Toronto.	
(g) *Histoires et contes amusants,* W. J. Gage & Co., Toronto.	
(h) *Encore, encore des amis,* W. J. Gage & Co., Toronto.	
(i) *De surprise en surprise,* W. J. Gage & Co., Toronto.	
Orthographe	
Mon Orthographe, 2e année, 3e année.	
Mots d'épellation, 3e année, Bédard et Dussault.	

Ouvrages à consulter par le maître

Frère Léon: *Pour mieux enseigner.* Granger Frères, Montréal.

Donnay, Jacques: *La fonction de globalisation.* Éditions DeSoer, 21 rue Ste-Véronique, Liège, Belgique.

Jeunehomme, Léon: *Pédagogie en cours.* Éditions DeSoer, 21, rue Ste-Véronique, Liège, Belgique.

L'enseignement du français, de la série Cahiers de Pédagogie moderne. Éditions Bourrelier et Cie, 55, rue Saint-Placide, Paris, France.

Plans d'études et Instructions pédagogiques. Ministère de l'Instruction publique, Bruxelles, Belgique.

LE FRANÇAIS AU COURS JUNIOR

(4e, 5e et 6e années)

INSTRUCTIONS PÉDAGOGIQUES

Le programme du cours junior devra s'inspirer des principes, procédés et méthodes qui s'emploient au cours primaire pour l'initiation de l'enfant à l'étude systématique du langage dans ses branches diverses. Ce programme ne constituera pas une étape nouvelle dans le développement linguistique de l'enfant; il n'en sera qu'un prolongement naturel et gradué. Il est à propos de rappeler que "posséder sa langue, c'est d'abord savoir la parler".

A. Composition:

1. **Observation et Vocabulaire.** Le milieu social de l'enfant s'est accru pendant ses trois premières années d'école: il s'agira d'élargir et de préciser le cadre de ses observations, et, comme conséquence, de lui enseigner un vocabulaire en rapport avec ses observations nouvelles et plus précises. Ces exercices se feront d'abord oralement, puis par écrit.

2. **Phraséologie.** Sa phrase, maintenant dégagée de ses incorrections les plus grossières et assouplie par trois années d'exercices oraux nombreux et variés, deviendra l'objet d'un enseignement formel et gradué. L'enfant étudiera, désormais, d'une façon systématique, les éléments de la phrase: le sujet, le verbe, l'attribut ou les compléments du verbe; puis, on l'initiera aux diverses formes de la phrase: affirmative, négative, interrogative, exclamative. On s'efforcera, par les exercices collectifs de phraséologie, d'apprendre à l'élève à construire des phrases au sens clair et à l'allure littéraire.

3. **Paragraphe.** On lui enseignera à ordonner et à relier quelques phrases suivies sur un même sujet en un paragraphe solide et bien charpenté. Voilà pour la composition.

B. Grammaire:

Quant à la grammaire, on l'enseignera en étroite relation avec les exercices de langage et de rédaction. Il faudra, pourtant, graduer et systématiser cet enseignement de manière à faire saisir la nature et l'usage des diverses parties du discours. L'enfant sera donc en mesure de justifier l'emploi qu'il fait des mots et de constater, pour les corriger, les fautes qui se glissent dans l'expression de sa pensée.

C. Orthographe:

Il en sera de même de l'enseignement de l'orthographe. Mais à partir de la 5e année, c'est surtout l'orthographe de règle qui devra préoccuper le personnel enseignant. L'orthographe d'usage s'ensei-

gnera, de façon occasionnelle, pendant toutes les leçons, chaque fois qu'il se présentera un mot nouveau à apprendre aux élèves. On devra aussi, au cours junior, introduire des exercices sur les homonymes et les familles de mots, en ayant soin de se limiter, cependant, aux mots que les enfants emploieront tous les jours.

La dictée, courte, fréquente et bien préparée, habituera les élèves à appliquer les règles d'accord. La dictée de contrôle, environ une fois par semaine, indiquera le degré de progrès des élèves.

Dans une large mesure l'enseignement de l'orthographe doit être lié à l'exercice de langage, à la lecture et à la rédaction.

D. Lecture:

La lecture devra, elle aussi, laisser son empreinte dans le langage habituel des élèves. Si, par la forme comme par le fond, elle est bien adaptée à leurs goûts, elle assurera le développement progressif du vocabulaire et servira de préparation ou d'application pratique aux leçons de grammaire, d'orthographe ou de diction.

Elle sera silencieuse, orale ou expliquée, selon le temps ou les besoins. Ces trois genres de lecture sont indispensables au développement du goût de la lecture, l'une des fins premières de l'enseignement du langage à l'école élémentaire. Enrichir le langage, c'est enrichir l'esprit dont le langage est le miroir.

Pendant les exercices de lecture à haute voix, il faudra s'appliquer particulièrement à l'amélioration de la diction: apprendre les règles élémentaires de la phonétique. Il faudra viser aussi à une interprétation aussi personnelle que possible du texte à lire pour habituer l'enfant à toujours être naturel et à dire les choses telles qu'il les conçoit: sans timidité ni affectation.

CONCLUSION

Tout doit donc contribuer au cours junior à rapprocher l'école de la vie. Matière et méthode devront continuer à s'inspirer des besoins et des possibilités de l'enfant. Qu'on lui donne l'occasion de s'exprimer sur des choses qu'il connaît, de parler comme il le fait tous les jours, de vive voix ou par écrit, par voie du téléphone, de la poste, du télégraphe, de la radio, et tel qu'il parle habituellement, à condition qu'il parle bien. L'enseignement du langage, comme l'école elle-même, s'intégrera donc à la vie de l'enfant.

COMPOSITION

Composition orale:

Extension du programme du cours primaire: causeries familières sur des observations quotidiennes au foyer, à l'école, dans la paroisse, dans la rue, dans les jeux, à l'occasion de certaines fêtes civiques ou re-

ligieuses, sur les conditions atmosphériques ou les diverses saisons; narration d'expériences personnelles; reproduction d'historiettes, d'anecdotes historiques ou bibliques; comptes rendus de lectures personnelles, de voyages, d'excursions, de connaissances acquises au cours de diverses leçons.

Exercices fréquents et variés de vocabulaire sur les termes et les expressions que l'enfant doit employer en rapport avec ses matières de classe, les travaux domestiques, l'industrie locale, la vie de son milieu immédiat; exercices nombreux sur la manière de poser une question, d'exprimer une négation, de saluer les gens, de faire un appel ou de répondre au téléphone, de s'exprimer convenablement au magasin, d'adresser un message radiophonique, etc.

En corrélation avec les sciences sociales, exploitation des thèmes d'inspiration canadienne tirés de l'Histoire du Canada—découvreurs, explorateurs, missionnaires, fondateurs, soldats, gouverneurs, administrateurs, colonisateurs, pionniers dans tous les domaines. Toutes les matières au programme d'études, les expériences personnelles des élèves, les lectures supplémentaires, etc., serviront aussi de sources pour l'alimentation des développements oraux. On continuera également à se servir d'images pour faire parler les élèves.

Rédaction:

Fond: Mêmes sujets que pour les exercices oraux.

Forme: (Tenir compte du développement des élèves et du stade de scolarité.)

1. Au début, transcription comme au cours primaire et rédaction de trois ou quatre phrases suivies sur des sujets familiers.

2. Réponse à des questions sur les diverses matières.

3. Petits travaux spontanés où les élèves notent leurs observations ou indiquent leurs projets. Ex.: Jean note ce qu'il a vu ou entendu lors d'un accident de la route, pour en faire part à ses compagnons; Louise écrit les projets qu'elle veut réaliser pendant ses vacances, etc.

4. Petites lettres d'amitié, d'invitation, de remerciements, de demande. Ex.: Lettre d'un louveteau (d'une jeannette) à sa maman pour lui dire comment on vit sous la tente, etc.

5. Petit journal personnel. Ex.: Michel inscrit dans son journal sa "bonne action" de la journée, etc.

6. Comptes rendus d'assemblées, de visites, d'excursions, etc. Ex.: Les élèves racontent comment s'est effectuée leur excursion à la cabane à sucre.

7. Rédaction de petits compliments à l'occasion d'un anniversaire ou d'une fête.

Le vocabulaire: Groupement des mots d'après leur signification, non pas d'après leur forme; initiation à l'étude des synonymes; récapitulations intelligentes du vocabulaire appris.

La phrase: Revue du travail du cours primaire; construction collective de phrases (i) en réponses à des questions, (ii) en partant d'un élément donné (sujet, verbe, attribut ou complément), (iii) au moyen d'observations successives et de plus en plus précises; emploi de verbes expressifs; élimination graduelle des verbes *avoir, être, faire,* etc.; phrases construites d'après quelques modèles; phrases à plus d'une proposition; ponctuation.

Le paragraphe: Revue du travail du cours primaire; construction collective de paragraphes en habituant les élèves à exprimer logiquement et naturellement ce qu'ils ont observé.

N.B.:—Respecter la sincérité et l'originalité de la pensée enfantine.
Trouver les qualités plutôt que les faiblesses des rédactions.
Ne pas chercher à corriger toutes les fautes à la fois.
Faire de la correction collective un travail profitable de pensée et de vocabulaire: un travail positif, constructif.

Ouvrages à consulter:

La rédaction dans la joie, 5e année, 6e année, Le Centre de Psychologie et de Pédagogie, Montréal.

LECTURE

I. *Entraînement à la lecture expressive.*

a) Étude du texte à lire à haute voix, pour la compréhension: explication de mots ou de passages difficiles.

b) Exercices de groupements logiques de mots.

c) Observations sur les pauses, les intonations, d'après la ponctuation ou le sens.

d) Observations sur la vitesse et le ton d'après le sens, les personnages, le genre littéraire.

e) Exercices de prononciation et d'articulation—de diction.

II. *Entraînement à la lecture silencieuse.*

a) Exercices quotidiens pour améliorer la vitesse et la compréhension; causerie familière sur le passage lu ou réponses orales à des questions sur le texte.

b) Entraînement à divers genres de lecture: acquisition de connaissances, compréhension de textes, passe-temps, synthèse d'idées, lecture en diagonale.

III. *Lecture devant un auditoire*: Lecture à haute voix chaque fois que

l'occasion s'en présente: lecture de lettres reçues; lecture illustrant ou confirmant une leçon; lecture de problèmes ou de solutions mathématiques; lecture d'histoires ou de parties d'histoires pour développer le goût de lire; lecture d'articles de journaux, de revues; lecture de contrôle après une leçon de littérature.

Le maître lira souvent à haute voix pour fournir une norme à sa classe.

IV. *Lecture supplémentaire.*

a) Période quotidienne de lecture supplémentaire sous l'oeil intéressé du maître.

b) Encouragement de la lecture pendant les moments libres: un livre intéressant à la portée de chaque élève.

c) Discussions familières sur les lectures libres.

d) Eveil de l'intérêt des élèves dans la lecture de livres appropriés en lisant certains passages intéressants ou en en faisant l'éloge.

e) Carnet de lectures.

V. *Épreuves de lecture*—pour la compréhension et la vitesse.

VI. *Lecture expliquée* (littérature) de textes en vers ou en prose de haute valeur littéraire et morale de nature à éveiller le sens esthétique, à susciter des sentiments nobles et élevés, et à développer le sens de l'appréciation et le goût de la lecture.

a) Étude du texte au point de vue des idées et de la forme.

b) Mémorisation de beaux passages, en prose comme en vers.

c) Récitation individuelle et collective d'extraits désignés par le maître ou laissés au choix des élèves.

d) Dramatisation de certains textes étudiés.

e) Narration de contes appropriés aux goûts des élèves.

f) Transcription de poèmes ou de passages en prose, sous forme d'anthologies personnelles.

Ouvrages à consulter par le maître:

Anderson, Mme Gladys: *La lecture silencieuse.*
Delachaux et Niestlé, Paris, France.

Blaize, Jean: *L'art de dire.*
Pour bien lire et bien réciter.
Récits à dire et comment les dire.
Librairie Armand Colin,
103, boulevard Saint-Michel, Paris, France.

Brémont, L: *L'art de dire.*
Librairie Delagrave,
15, rue Soufflot, Paris, France.

Gagnon, Berthe: *Sans cailloux.*
Écho de sans cailloux.
Ecole Industrielle des Sourds-Muets, Montréal.

Laurence, Jean-Marie: *Notes méthodologiques sur l'enseignement du français.*

Vinette Roland: *Méthodologie spéciale* (chapitre sur la lecture).
Le Centre de Psychologie et de Pédagogie,
8225, boul. St-Laurent, Montréal, 14.

GRAMMAIRE

(Manuel: *Mon Orthographe, quatrième année*)

L'étude plus approfondie de la matière de la troisième année.

Le nom: formation du pluriel:
(i) des noms en *eu;*
(ii) des noms en *ou,* les exceptions;
(iii) des noms en *al.*

L'article: notion et liste.
Le pronom possessif.

L'adjectif: (a) formation du féminin:
(i) des adjectifs en *en, on* et *el;*
(ii) des adjectifs en *er;*
(iii) des adjectifs épais, gros, gras, franc, frais, sec;

(b) emploi de cet et cette;

(c) l'orthographe des adjectifs numéraux jusqu'à 20.

Le verbe: (1) conjugaison orale et écrite des verbes suivants, au présent, à l'imparfait, au passé indéfini et au futur de l'indicatif:

(a) les verbes réguliers des premier et deuxième groupes;

(b) les verbes en *cer;*

(c) les verbes en *ger;*

(d) aller, partir, sortir, dormir, venir, tenir, voir, prendre, faire, dire, écrire, lire, boire, suivre;

(e) les auxiliares *avoir et être.*

(2) formes: affirmative, négative et interrogative.

GRAMMAIRE

Cinquième et sixième années.

(Manuel: *Mon livre de français, 4e, 5e années.*
Les Frères du Sacré-Coeur,
2244, rue Fullum, Montréal.)

N.B. Le programme de la sixième année apparaît en majuscules.

Le nom: (a) nature;

(b) le nom commun et le nom propre;

(c) genre et nombre;

(d) formation du féminin dans les noms:

(i) règle générale;

(ii) noms en *er, x,* EUR, *teur,* EN, ET, *f;* PARTICULARITÉS;

(e) formation du pluriel dans les noms:

(i) règle générale;

(ii) noms en *s, x, z, ou, al, eau, eu;* PARTICULARITÉS;

(f) le NOM COLLECTIF et le NOM COMPOSÉ;

(g) le complément du nom;

(h) analyse du nom.

L'article. (a) nature;

(b) genre et nombre;

(c) espèces d'articles: l'article défini et l'article indéfini;

(d) élision et contraction;

(f) LISTE;

(g) fonction;

(h) analyse.

L'adjectif: (a) l'adjectif qualificatif:

(i) nature; fonction;

(ii) accord en genre et en nombre;

(iii) formation du féminin:

(a) règle générale;

(b) RÈGLES SPÉCIALES;

(c) exceptions;

(iv) formation du pluriel:

(a) règle générale;
(b) RÈGLES SPECIALES;
(c) exceptions;

(v) le complément de l'adjectif qualificatif;

(vi) L'ADJECTIF ATTRIBUT;

(vii) analyse de l'adjectif qualificatif;

(b) les adjectifs déterminatifs:
(i) nature;
(ii) espèces: possessif, démonstratif, numéral, indéfini;
(iii) nature de chacun de ces adjectifs;
(iv) liste et fonction;
(v) accord en genre et en nombre;
(vi) PARTICULARITÉS;
(vii) analyse.

Le pronom : (a) nature; genre et nombre; fonction;

(b) personnes grammaticales;

(c) espèces: personnel, possessif, démonstratif, RELATIF, INDÉFINI, INTERROGATIF;

(d) place du pronom personnel;

(e) distinction entre les pronoms et les adjectifs qui portent le même nom;

(f) PARTICULARITÉS de certains pronoms;

(g) analyse du pronom.

Le verbe: (a) nature;

(b) les groupes de verbes;

(c) les auxiliaires; rôle des auxiliaires;

(d) les personnes du verbe; les modes; les temps (simples, composés, PRIMITIFS, DÉRIVÉS); les parties du verbe; les voix (affirmative, négative, INTERROGATIVE; les FORMES; les ESPÈCES;

(e) accord du verbe avec son sujet:
(i) accord avec plusieurs sujets;
(ii) accord avec des SUJETS DE PERSONNES DIFFÉRENTES;
(ii) accord du verbe précédé d'un ou de plusieurs pronoms;

(f) conjugaison des verbes suivants à tous les temps du

mode indicatif, au conditionnel présent et passé (1ère forme) et au subjonctif présent:

(i) avoir et être;
(ii) les verbes réguliers en *er* et *ir;*
(iii) les verbes en *CER* et *GER;*
(iv) aller, envoyer, faire, dire, boire, courir, savoir, vouloir, pouvoir, tenir, venir, mourir, courir, lire, écrire, prendre, partir, sortir, voir;

(g) les règles du participe passé:
(i) conjugué sans auxiliaire;
(ii) conjugé avec *être;*
(ii) conjugué avec AVOIR;

(h) les compléments du verbe: voir la classification plus loin dans cette circulaire;

(i) analyse du verbe.

Les mots invariables:

(a) nature et rôle;
(b) espèces: l'ADVERBE, la PREPOSITION, la CONJONCTION, l'INTERJECTION;
(c) FORMATION des adverbes de manière;
(d) FONCTION de l'adverbe;
(e) analyse des mots invariables.

L'analyse: (a) les éléments de la proposition: sujet, verbe, attribut, complément;
(b) classification des propositions: indépendante, principale, subordonée.

ORTHOGRAPHE

Quatrième année:

(a) *Mon Orthographe, quatrième année.*
(b) Exercices supplémentaires, *Dictées graduées, premier manuel, (F. S. C.).*

Cinquième année:

(a) Pages 1 à 32, *Orthographe française, deuxième livre.* Copp Clark Co., 517 Wellington St. W., Toronto.
(b) Exercices supplémentaires, *Dictées graduées, deuxième manuel.* Les Frères du Sacré-Coeur.

Sixième année:

(a) Pages 33 à 68, *Orthographe française, deuxième livre.*
(b) Exercices supplémentaires, *Dictées, graduées, deuxième manuel.*

MANUELS DE LECTURE

Quatrième année:

Le trésor des jeunes conteurs. W. J. Gage & Co., Toronto.

Lectures courantes, Livre II, F. É. C., Montréal.

Le bon Temps, Thos. Nelson & Son, Toronto.

Cinquième et sixième années:

Lectures courantes, Livre III, F. É. C., Montréal.

Lecture à haute voix, C. N. D., Montréal.

LE FRANÇAIS AU COURS INTERMÉDIAIRE

(7e, 8e, 9e et 10e années)

COMPOSITION

But général:

L'enseignement de la composition française a pour but de former l'élève à l'art difficile d'exprimer ses idées grammaticalement, avec clarté, justesse et précision, dans une langue harmonieuse.

Exprimer ses idées:

C'est donc autour des intérêts des adolescents que doivent graviter nos sujets de composition. Trop souvent la lecture des travaux nous donne l'impression que l'élève s'en tient médiocrement aux lieux communs au point de vue des idées. Les vieux clichés, le style ampoulé, le vocabulaire hésitant ou impropre sont souvent dus à ce que l'élève n'est pas intéressé au sujet proposé, qu'il en a des notions trop vagues, qu'il n'a pas ce qu'il faut pour nous faire connaître sa pensée avec facilité et sincérité.

Il faudra donc, de prime abord, faire converger nos efforts vers le jaillissement des idées: ce qui ne peut se faire qu'avec une préparation soignée de la part de l'instituteur et un entraînement méthodique chez l'élève, dans l'observation de son milieu. Viendra ensuite le coulage de ces idées dans des phrases claires, concises et harmonieuses.

Grammaticalement:

L'enfant doit apprendre à parler et à écrire en bon français, c'est-à-dire connaître les règles qui régissent la morphologie et la syntaxe, savoir les appliquer de façon habituelle avec de plus en plus de facilité jusqu'à ce que l'habitude en soit acquise.

Avec clarté, justesse et précision:

C'est pourquoi il est bon au cours intermédiaire de retourner aux éléments de la phrase pour en faire une étude approfondie et pour en maîtriser les mécanismes fondamentaux, l'art de choisir un mot, de bâtir une proposition, d'organiser une phrase et d'élaborer un paragraphe.

Dans une langue harmonieuse:

Sans chercher à obtenir des périodes balancées, nous devons tout de même exiger que la phrase ait de l'équilibre, que les mots soient éloquents et bien choisis, que le style soit jeune, frais, pittoresque et marqué au coin du bon goût.

Directives générales:

1. Il doit y avoir une relation étroite entre l'enseignement de la langue et la vie de l'enfant. Observation et sujets de composition devront donc se rapporter surtout à ses intérêts personnels et à son milieu social.

2. Dans la composition proprement dite, le travail oral doit toujours précéder le travail écrit, c'est-à-dire que la recherche des idées, la préparation du canevas, l'organisation du plan et la construction des phrases doivent être faites en classe avec la collaboration de l'instituteur.

3. La lecture supplémentaire et la documentation personnelle par l'enquête aideront puissamment l'élève en lui fournissant une pensée à extérioriser et des mots pour le faire.

4. De plus, dans chaque leçon que l'on donne en français: religion, orientation, sciences sociales ou naturelles, doit toujours se profiler la leçon de composition orale. L'instituteur doit veiller, sans tyrannie toutefois, surtout dans le cas d'une réponse spontanée, à ce que l'élève s'exprime correctement et finisse sa phrase avec des mots et non avec un geste, si éloquent soit-il. Le professeur devra, en cela, servir d'exemple.

Septième année

Composition orale:

Fond:

Pour que les élèves s'habituent à l'expression claire et juste de leur pensée, on multipliera les exercices d'observation et de réflexion sur des sujets se rattachant à leurs expériences vécues tout en leur fournissant le vocabulaire approprié. On fera usage de gravures (artistiques) non comme point de départ pour l'invention d'historiettes peu probables, mais plutôt pour développer chez les élèves l'esprit d'observation. Toute leçon de sciences sera un exercice de composition orale, présentant aux élèves des idées nouvelles ainsi que le vocabulaire spécial nécessaire à l'expression de ces idées. Les textes étudiés au cours des leçons de littérature, les lectures supplémentaires, toute lecture en classe est une source féconde de tournures, d'expressions, de phrases variées, dignes d'imitation. Un emploi judicieux du par coeur visera les mêmes buts.

Forme:

On s'efforcera d'éveiller et de maintenir l'intérêt des élèves par la variété dans les exercices oraux et par le caractère pratique et utilitaire donné au travail en composition. Il y aura discussion d'actualités, séances littéraires où les élèves présenteront (à l'aide de notes) le fruit de leurs recherches sur un sujet d'intérêt général. La récapitulation de la matière prise au cours de chaque leçon devrait se faire, d'abord en commun, puis

par un seul élève. Partant de l'expression d'une idée dans sa forme la plus simple, on développera avec les élèves une ou plusieurs phrases connexes pour former ainsi un groupement.

Rédaction:

Fond:

Mêmes sujets que pour la composition orale. Toutefois, le nombre de sujets traités sera nécessairement beaucoup plus limité.

Forme:

1. Rédaction de quelques-uns des groupes de phrases développés avec les élèves.
2. Rédaction de réponses claires et précises aux questions posées en littérature, en sciences sociales, etc.
3. Comptes rendus de séances littéraires, de films dont la présentation a été précédée d'une préparation formelle.
4. Brefs résumés d'histoires lues au cours des périodes de lecture supplémentaire.
5. Rédaction d'observations personnelles sur un sujet donné ou sur une image, observations dirigées par les questions du professeur.
6. Construction de phrases où les élèves emploieront le nouveau vocabulaire d'une leçon de littérature, de sciences, etc.

Vocabulaire:

Récapitulations du vocabulaire acquis; groupement des mots d'aprés leur signification; poursuite de l'étude des synonymes et initiation à l'étude des antonymes; usage fréquent du dictionnaire avec choix judicieux des définitions trouvées; familles de mots préparées en commun avec les élèves.

Phrase:

Continuation et extension du programme de la sixième année; constructions fréquentes de phrases affirmatives, négatives, interrogatives et exclamatives; développement de phrases d'après modèles; l'ordre usuel des éléments d'une phrase avec étude élémentaire de la place des compléments.

Groupement de phrases

Développement de plusieurs (3 ou 4) phrases connexes procédant de l'énoncé d'une proposition simple.

Manuels:

1. A l'usage des élèves:
   Mon livre de français—Frères du Sacré-Coeur—6ième année
2. A l'usage du maître:
   Vocabulaire français appliqué — J. Bédard et H. Dussault (Editions L'Eclair, Hull, P.Q.)
   La Composition française — P. Philippe Deschamps (Librairie Saint-Viateur, Montréal)

Huitième année

1. **Vocabulaire**

   (a) Etude du sens des mots dans un texte.

   (b) Exercices sur ces mots:
   Ex. i) nom: synonymes—antonymes
   ii) adjectif: " "
   iii) verbes " "

   (c) Emploi du terme français (ex.—fiche, prise de courant, etc) au moyen d'images ou de matériel concret.
   (Consulter le "Vocabulaire d'après l'image" de l'Abbé Blanchard)

2. **Phraséologie**

   (a) Continuer l'étude graduée et méthodique de la construction de la phrase contenant une seule proposition.
   Ajouter l'étude de la phrase contenant une principale et une ou deux subordonnées. Faire remarquer comment sont disposées ces propositions afin de dégager le sens de la phrase.

   (b) Assurer la variété par les tournures affirmatives, interrogatives, exclamatives.

   (c) Faire remarquer la concordance des temps (rien de trop compliqué dans ce domaine).

3. **Ponctuation**

   (a) Etude de l'emploi du point, de la virgule, des points d'interrogation et d'exclamation ainsi que des guillemets.

   (b) Exercices d'application.

4. **Rédaction**

   Exercices très simples de courtes rédactions (10 à 15 lignes) ayant soin de faire précéder par une discussion orale. Les pensées devront y être exprimées en phrases ordonnées; les sujets suivants pourraient être traités:

   (a) Expériences personnelles.
   (b) Observations faites au cours d'une visite avec la classe.
   (c) Questions d'actualité.
   (d) Biographies de personnages de l'histoire.
   (e) Images.
   (f) Leçons de choses ou d'histoire naturelle (un vieux sou raconte son histoire, etc).
   (g) Courtes lettres d'amitié, de remerciements, d'invitations.

5. **Manuels**

   1. A l'usage des élèves:
   Mon livre de français—Frères du Sacré-Coeur—7ième année
   2. A l'usage du maître:
   La pratique du vocabulaire et de la composition—Armand, Cours moyen
   (Librairie Beauchemin, Montréal)
   La découverte du style—L. Geslin et R. Lucas, Cours moyen

(Librairie Gigord, 15, rue Cassette, Paris)

Langue française—L. Hartmann et E. Dutreuille Cours moyen et supérieur
(Librairie Saint-Viateur, 5199, rue St-Dominique, Montréal)

Dictionnaire du Bon Langage—Blanchard
(Librairie Beauchemin, Montréal)

Vocabulaire français appliqué—J. Bédard et H. Dussault (Les Editions L'Eclair, Hull, Qué.)

La rédaction française (*livre du maître*)—Frères du S.-C. (Frères du S.-C., 2244, rue Fullum, Montréal)

Leçons de Langue française—Frères des Ecoles chrétiennes
(Frères des Ecoles chrétiennes, 949, rue Côté, Montréal)

Centres d'Intérêt (*sur les fables du Bonhomme*) (Procure des Frères du S.-C., 2244, rue Fullum, Montréal)

Comment décrire—P. Deschamps, c.s.v.
(Librairie Saint-Viateur, 5199, rue St-Dominique, Montréal)

Neuvième année

1. Vocabulaire (Lexicologie)

(a) Le bâtir:
Etude du sens des mots par le contexte ou par l'usage du dictionnaire; recherche de mots autour d'un centre d'intérêt ou d'une idée; vocabulaire champêtre, citadin et d'actualité; vocabulaire pratique, en rapport avec la vie de l'élève.

(b) Le corriger:
Anglicismes;
Termes impropres et barbarismes.

(c) L'améliorer:
Emploi de synonymes et choix de mots visant à la justesse, à la clarté, à la précision et aux nuances d'expression.

2. Phraséologie

(a) Etude graduée et méthodique de la construction de la phrase: le mot, la proposition simple, puis la phrase avec la principale et les subordonnées.

(b) Place des compléments, des adjectifs et des adverbes pour assurer la clarté, la précision et l'équilibre.

(c) Analyse de la phrase au point de vue concision.

(d) Etude de modèles pour en tirer les meilleures constructions de phrases et les faire imiter (avec prudence).

(e) Exercices de variété dans la tournure: substitution de noms, d'adjectifs ou de verbes à la subordonnée; discours direct, etc.

(f) Attention accordée à la concordance des temps.

3. Ponctuation

Revue du travail fait en huitième année.
Etude de l'emploi des deux points, du point et virgule, des points de suspension, des parenthèses et du tiret.
Exercices d'application.

4. **Rédaction**

(a) Choix d'un thème ou d'une image, découverte des idées, organisation d'un plan avec suite logique, agencement des phrases d'après ce plan (travail oral, puis rédaction).

(b) Etude d'un texte. Rédaction de douze à quinze lignes où l'on mettra en pratique, si possible, les constructions de phrases du texte ou le procédé de l'auteur (cf. Exercices pratiques de style et de composition, F.I.C.).

(c) Rédaction d'une dizaine de phrases sur un sujet tiré de l'expérience personnelle de l'élève (préparation orale au préalable).

(d) Rédaction d'une réponse à une question de littérature ou en corrélation avec un poème étudié en classe.

(e) Revue du travail de la lettre et rédaction du billet, du télégramme et du message radiophonique.

5. **Suggestions supplémentaires:**

(a) Encourager les mots croisés préparés à l'intention d'étudiants.

(b) Faire des exercices d'observation et d'entraînement des sens: ce que je vois, ce que j'entends . . . etc.

(c) Etudier des modèles de dialogues; en faire rédiger, ainsi que de petites causeries sur les sujets d'actualité, à l'occasion des multiples semaines: d'éducation, de prévention des incendies, de fierté nationale, etc; sur le jour du Souvenir, du Livre, du Dimanche, etc; lors des réunions de comités de Croix-Rouge etc.

(d) Laisser aux élèves le choix des sujets de rédaction, à l'occasion de ces semaines particulières ou inspirés par l'orientation professionnelle, par la présentation d'un personnage préféré de l'histoire, d'un pays ou d'une ville etc.

(e) Simuler un appel téléphonique, une visite chez l'imprimeur ou chez la couturière, etc. où l'action forcera les élèves à vivre concrètement une situation vécue avec vocabulaire et expressions typiques.

(f) Faire écrire quelques lignes sur un film ou un livre, donnant les raisons pour lesquelles il serait à conseiller de le lire ou de le voir (raisons morales ou esthétiques).

6. **Manuels:**

1. A l'usage des élèves:
   La Composition française, 1er livre—O. Proulx, M.A., D.Ph. (En vente chez l'auteur, 203, rue Montfort, Eastview, Ont.)

2. A l'usage du maître:
   Exercices pratiques de style et de composition
   (Procure des Frères de l'Instruction chrétienne, Laprairie, Qué.)
   Initiation à la composition française—Réunion de professeurs
   Degré moyen
   (Procure, 14, boulevard Ernest Molot, Namur, Belgique, ou 161, rue des Tanneurs, Bruxelles)

Langue française—Frères des écoles chrétiennes—4ième livre en rapport avec le Code grammatical et les préceptes littéraires (Procure, 949, rue Côté, Montréal)
Dictionnaire du bon langage—Blanchard (Librairie Beauchemin, Montréal)
Les mots par l'image
Un dictionnaire de synonymes
Notes méthodologiques sur l'enseignement du français J.-M. Laurence
Méthodologie spéciale—R. Vinette (8225, boul. St.-Laurent, Montréal, Qué.)

Dixième année

1. Vocabulaire

— Attention spéciale et soutenue au mot propre, à l'expression juste.
— Synonymes nouveaux.
— Correction d'anglicismes.
— Exercices sur le vocabulaire nouveau tiré des lectures supplémentaires.
— Termes justes: radio, téléphone, journalisme, voyages, sports, etc.
— Formules d'affaires (en rapport avec la lettre d'affaires).
— Vocabulaire plus précis sur impressions sensorielles: vue, ouie, etc.
— Etude des préfixes et des suffixes les plus usuels.
— Etude des figures de style les plus employées.

2. Phraséologie

— Insister sur la clarté de la phrase.
— La mise en relief des idées.
— L'harmonie de la phrase: la place des compléments.

3. Le paragraphe

— L'unité: l'idée principale et les idées subordonnées:
  a. nécessité d'une seule idée principale;
  b. choix des idées subordonnées se rattachant directement à l'idée principale;
  c. idée principale exprimée ou sous-entendue;
— La liaison entre les paragraphes:
  a. filiation des idées;
  b. mots de transition;
  c. formules de liaison;
— L'étude du plan de la rédaction: introduction, corps, conclusion:
  a. la recherche des idées;
  b. la disposition des idées.

4. Genre de rédactions

— Exercices d'improvisation.
— Rédaction sur des sujets d'intérêt.
— Correspondance:
  a. lettres d'amitié, de condoléances, de remerciement.
  b. lettres d'affaires, de demande.

5. **Manuels**

1. A l'usage des élèves:

   La Composition française, 1er livre—O. Proulx, M.A., D.Ph. (En vente chez l'auteur, 203, rue Montfort, Eastview, Ont.)

2. A l'usage du maître:

   Cours de langue française—Frères de l'Instruction chrétienne—Cours supérieur.
   (Procure des Frères de l'Instruction chrétienne, Laprairie)

   Comment décrire—Philippe Deschamps, c.s.v.
   (Librairie Saint-Viateur, 5199, rue St-Dominique, Montréal)

   Exercices pratiques de style et de composition — Frères de l'Instruction chrétienne
   (Procure des Frères de l'Instruction chrétienne, Laprairie)

   Le style à la portée de tous—Claudis Grillet
   (Librairie Emmanuel Vitte, Lyon, ou Paris)

Correction du langage:

Elle demande chez l'instituteur:

Beaucoup de tact:

Savoir accepter une phrase fautive, voire un paragraphe en son entier quand l'élève est sous le coup de la spontanéité, quitte à reprendre le travail ensuite, soit immédiatement après, soit le lendemain, pour corriger ou améliorer style et vocabulaire. La correction à outrance supprimerait les fautes mais briserait aussi l'élan, détruirait l'enthousiasme et le désir d'expression.

Beaucoup de bonté:

Inspirer à l'élève de la confiance et un désir de se surpasser lui-même: but qui ne sera jamais atteint par les remarques désobligeantes, les railleries et le langage caustique, les comparaisons souvent odieuses, car alors c'est provoquer la révolte ou le découragement.

Beaucoup de compréhension:

Ne pas oublier que nous avons affaire à des adolescents qui viennent souvent d'un milieu indifférent et quelquefois réfractaire au bon langage. De plus, en pleine crise d'originalité juvénile, l'élève acceptera peut-être difficilement le vocabulaire présenté, le tour de phrase imposé. Savoir modifier le texte prévu dans la préparation de classe, si celui que l'élève présente a une valeur égale sinon supérieure quelquefois, avec le pittoresque et le neuf qu'il y mettra. Beaucoup de souplesse, voire d'humilité chez l'instituteur.

Beaucoup de connaissances:

Se tenir au courant de la littérature contemporaine, augmenter ses effectifs de vocabulaire et d'expressions, selon les découvertes et les inventions modernes, développer chez soi un langage impeccable, ni précieux ni pédant, mais clair, vif et pittoresque: voilà le devoir de tout bon professeur de français. L'élève accepte facilement une correction de langage d'un quelqu'un dont il admire la langue vivante et précise et dont il envie la facilité d'expression.

GRAMMAIRE

But général

L'enseignement de la grammaire a pour but de *rendre mécanique la pratiqué du bon langage.* Le bon langage s'acquiert par l'exercice, non par l'étude de la grammaire. Mais une application constante et automatique des lois du bon langage suppose une attentive observation des conventions de la langue parlée et écrite, ainsi que de leurs variations. L'objet de l'enseignement grammatical sera donc de *rendre plus conscientes et plus systématiques les lois du langage spontané.*

Principes généraux

1. L'enseignement de la grammaire sera, avant tout, pratique.

La grammaire doit s'enseigner surtout *en fonction du langage habituel.* Elle ne doit pas s'enseigner comme une discipline autonome, sans rapport immédiat avec la langue que parlent les élèves. C'est un instrument qu'ils devront apprendre à manier sans effort apparent pour assujétir automatiquement aux caprices de l'usage l'expression de leurs pensées ou de leurs sentiments. Peu importe le nombre de définitions et de règles qu'ils peuvent réciter machinalement: ce qui compte, c'est qu'ils appliquent régulièrement leurs connaissances grammaticales, quand ils parlent ou qu'ils écrivent, dans leurs conversations et dans leurs jeux, dans leurs écrits personnels comme dans leurs exercices grammaticaux.

2. L'enseignement de la grammaire sera également éducatif.

Tout en contribuant à la correction habituelle du langage des élèves, l'enseignement de la grammaire doit aussi assurer *le développement progressif de l'esprit.* Les élèves ne sont pas des robots: il ne suffit pas qu'ils puissent faire une chose selon des règles établies, ils doivent comprendre le pourquoi de ces règles et justifier l'usage qu'ils en font. Non seulement l'enseignement doit-il mettre au service de l'esprit des jalons, des points de repère qui guideront les élèves dans l'extériorisation adéquate de leurs idées, mais il doit leur faire constater, au moyen d'exemples concrets, que *l'étude des faits du langage* — accords, place des mots, espèces de mots, rapports entre les mots, flexions des mots variables, etc. . . . *conduit à la pénétration du sens* d'un texte et permet de saisir les nuances de la pensée comme ses moindres subtilités.

3. L'enseignement de la grammaire devra toujours être simple.

Si l'on veut que l'enseignement de la grammaire soit à la fois pratique et éducatif, il doit demeurer *simple,* c'est-à-dire qu'il doit en tout temps et en tout point être *adapté* aux élèves à qui il s'adresse. Revenant constamment sur le même ensemble de notions, de termes et de règles, l'enseignement de la grammaire expose le maître aux deux écueils propres à l'enseignement concentrique:

a) **la tentation d'aller trop vite,** de brûler les étapes, de dépasser les exigences du programme d'études. C'est, il est vrai, une très noble ambition, mais elle conduit souvent à des effets diamétralement opposés à ceux que l'on recherche. L'on obtient alors une étude en étendue plutôt qu'en profondeur: il faut abréger ou réduire les exercices d'application

et, conséquemment, priver les élèves de l'unique moyen d'assimiler les notions nouvellement acquises.

b) **le recours à des procédés mécaniques d'étude** qui sont des moyens commodes d'initiation à un travail particulier, mais qui, par contre, dispensent de la recherche intelligente. Ainsi, conseillera-t-on aux élèves, pour trouver le complément d'objet direct, de poser, après le verbe, la question *qui* ou *quoi*. Et ceux-ci de dire, dans l'analyse de la phrase suivante. *"Un saint est un héros que ne chante pas l'histoire"*: Un saint est *quoi? . . . un héros,* et que ne chants pas *quoi? . . . l'histoire* faisant successivement, d'un attribut et d'un sujet, un complément d'objet direct.

Sans nul doute, doit-on recommander fortement: *l'utilisation rationnelle* de procédés mécaniques quand elle conduit infailliblement à la reconnaissance ou à la découverte de certains faits du langage, comme il arrive dans le cas de la recherche du sujet par l'usage des formules *qui est-ce qui?* ou *qu'est-ce qui?* De même s'avère-t-elle profitable quand il s'agit d'établir la distinction entre les verbes d'action et d'attribution pour prévenir la confusion fréquente de l'attribut et du complément d'objet direct.

Mais il faut toujours se méfier des procédés de simplification qui, sous prétexte de rendre la matière accessible à l'intelligence des élèves, contribuent à l'enseignement d'erreurs ou à la confusion de notions pourtant bien différentes. Comme l'expérience le prouve: mieux vaut une ignorance qu'une fausse notion, car la première ménage des acquisitions futures dont la seconde compromet la claire perception. Tous les maîtres qui doivent enseigner ce qu'est l'attribut de l'objet ont vite fait de constater cette vérité.

4. L'enseignement de la grammaire devra être concret, objectif.

Pour produire des effets durables, l'enseignement de la grammaire doit s'alimenter aux sources vives du langage parlé ou écrit. C'est en considérant des textes placés sous leurs yeux ou en observant les phrases qu'ils emploient dans l'expression de leur pensée que les élèves se rendront compte des réalités du langage, qu'ils verront la nécessité des diverses espèces de mots, qu'ils comprendront la fonction habituelle du nom, de l'article, de l'adjectif, du pronom et du verbe. Pas ou peu de définitions dogmatiques ou abstraites dont une étude plus poussée de la langue révèle tout de suite le caractère artificiel.

Il faut aussi se rappeler que l'enseignement de la grammaire, comme d'ailleurs tout enseignement véritable, est *conditionné* par les besoins de ceux à qui il s'adresse. Les élèves arrivent à l'école avec certaines connaissances linguistiques qu'il s'agira de corriger et de parfaire à la lumière de la grammaire objective. Or, la langue que parlent les élèves varie selon les milieux où ils vivent et exige des redressements appropriés à ses incorrections et à ses lacunes. En certains endroits, il faut déraciner les anglicismes de constructions, tels que: payer pour, sauver du temps, faire application pour une position, etc.; ailleurs, il faut extirper des solécismes, tels que: je ferais ça si je pourrais, on peut pas, s'adonner avec quelqu'un, etc. Partout il faut redresser les phrases boiteuses, partout il faut faire oeuvre constructive, partout il faut aller au plus pressé.

D'autre part, le soin qu'il faut apporter ne permet pas de laisser dans l'ombre certaines règles que les élèves respectent inconsciemment

mais dont la connaissance s'impose pour donner de l'assurance, prévenir des hésitations ou des doutes dans les conversations, ou faciliter la compréhension d'autres règles moins bien observées qui pourtant en dépendent. Par exemple, tous les élèves savent que le verbe s'accorde en personne avec son sujet et que le pronom relatif est de la même personne que son antécédent, mais combien ne disent pas: *c'est moi qui est allé* au lieu de *c'est moi qui SUIS allé?*

5. **L'enseignement de la grammaire devra, enfin, être vivant.**

Science d'observation, la grammaire devrait normalement fournir aux élèves toute la satisfaction que procure l'exploration ou la recherche scientifique. La découverte des faits principaux du langage, la distinction des espèces grammaticales, l'observation des rapports qui existent entre les mots, les flexions différentes que subissent les verbes pour exprimer les modalités diverses des actions, les particularités d'accords de toutes sortes, sont autant de sujets d'intérêt pour les élèves, s'ils ont l'occasion de le constater par eux-mêmes. Il suffit de leur *ouvrir le monde du langage,* qui est un monde vivant où ils se meuvent spontanément mais dont ils ne peuvent, sans une main secourable, comprendre la complexité du mécanisme. Enseigner la grammaire, c'est donc *exciter chez les élèves la curiosité des mécanismes du langage* de manière à rendre son étude attrayante.

Conseils méthodologiques

1. **La méthode.**

a) **Prédominance de la méthode inductive.**

Les connaissances grammaticales s'acquièrent par l'observation systématique des faits de langage tels qu'ils se manifestent quotidiennement dans les conversations ou les lectures. De rapprochements répétés de faits identiques ou opposés, les élèves peuvent découvrir les lois qui régissent la langue. C'est le procédé inductif, qui forme l'esprit des élèves à la généralisation rationnelle; c'est la méthode scientifique, mise au service d'une étude réfléchie de la langue. C'est la seule méthode qui vaille jusqu'à la fin de la huitème année.

b) **Recours à la méthode déductive.**

A partir de la neuvième année, on peut, en certaines circonstances, recourir avantageusement à la méthode déductive. Il s'agit alors de présenter la règle aux élèves et de leur en faire voir l'application dans quelques exemples typiques. C'est l'inverse de la méthode précédente. Bien qu'elle permette une épargne considérable de temps, elle n'est vraiment efficace qu'avec des élèves assez avancés et d'un quotient intellectuel au-dessus de la moyenne. C'est donc une **méthode d'exception, même à l'école secondaire.**

c) **Usage de l'enseignement occasionnel.**

Pour des fins d'ordre pédagogique ou pratique, il est maintes fois nécessaire d'anticiper la présentation de notions ou de règles qui normalement devraient s'introduire beaucoup plus tard. La curiosité des élèves serait souvent frustrée, leur intérêt en certaines leçons souffrirait sensiblement, si l'on passait sous silence certaines explications grammaticales qui facilitent l'interprétation d'un texte, le redressement d'une phrase boiteuse ou la justification d'un accord quelconque. Un soupçon

de grammaire historique, la citation d'une règle de syntaxe, l'énoncé d'un principe de composition . . . et le tour est joué: les élèves ont compris. C'est ce qu'on est convenu d'appeler. *"l'enseignement occasionnel"*, dont il faut tirer le meilleur parti possible sans toutefois verser dans le verbalisme ou faire parade de science.

2. Les matières connexes.

a) L'analyse.

L'enseignement de l'analyse et celui de la grammaire se compénètrent; ils se confondent souvent, et toujours se complétent. C'est pourquoi il est impossible de parler de l'un sans référer à l'autre. Les deux s'enseignent de pair et se prêtent un mutuel secours.

Il importe, cependant, de rappeler que l'analyse a sa terminologie propre et ses usages spécifiques dont la maîtrise requiert des exercices nombreux et appropriés. Ces exercices se font oralement ou par écrit, selon les besoins, et doivent être reliés étroitement aux exercices de lecture ou de composition. Leur forme et leur fréquence dépendent du but de l'enseignement et du developpement des élèves; mais jamais ne doivent-ils être poussés trop loin ni requérir des distinctions trop subtiles.

Qu'on fasse procéder *par unités de pensée* pour habituer les élèves à distinguer rapidement les diverses parties d'une phrase ou d'une proposition et à saisir les rapports qui existent entre elles. La phrase, comme toujours, se divisera en propositions, mais, dans celles-ci, qu'on ne fasse plus considérer des mots isolés seulement: qu'on fasse décomposer les propositions *en groupes de mots correspondant aux éléments*: sujet, verbe, complément.

Au fait, dans la phrase: La première école de l'Ontario s'ouvrit en 1676 sur l'emplacement actuel de Kingston, ce n'est pas l'"école" seulement, ni même la "première école" qui est vraiment sujet du verbe "s'ouvrit", mais bien la "première école de l'Ontario". Ce groupe de mots présente *une forte unité* qu'il serait inutile, voire dommageable, pour la compréhension de l'idée, de chercher à faire décomposer. Ceci n'empêchera pas, par la suite, de faire découvrir successivement, comme exercice spécifique d'analyse, les rapports qui existent entre les divers mots de chaque groupe. A cette fin, et pour rendre l'exercice plus vivant et plus varié, on pourrait faire usage de symboles et de couleurs représentant, respectivement, les espèces de mots et les fonctions de ceux-ci.

b) L'orthographe.

Au cours intermédiare, orthographe et grammaire s'enseignent simultanément. Il n'est plus question de consacrer un temps spécial à l'enseignement de l'orthographe d'usage. Seule l'orthographe de règle, dite grammaticale, doit continuer à figurer à l'horaire.

Une fois rendu en septième année, l'élève moyen devrait pouvoir orthographier sans trop de difficulté les mots d'usage courant et ceux qu'il a rencontrés dans l'étude des différentes matières. L'expérience enseigne que, malheureusement, tel n'est pas le cas. C'est pourquoi, au cours intermédiaire, pendant les leçons d'orthographe, il faudra continuer d'appuyer fortement sur l'orthographe usuelle des mots qui entrent dans la composition des textes étudiés. On facilitera aussi la rétention de l'orthographe d'usage au moyen d'exercices gradués de sémantique et d'étymologie, dont on introduira l'étude petit à petit, selon

les exigences du moment et le développement des élèves. Mais rien de compliqué ni de trop subtil: seulement ce qui peut servir tous les jours et se comprendre facilement. A plus tard le travail de spécialiste!

Ainsi donc, aucun relâchement de vigilance à l'égard de l'orthographe d'usage, mais un redoublement de zèle à l'endroit de l'orthographe grammaticale. Il faut qu'il se crée pour de bon, chez les élèves, l'habitude de penser aux accords, de saisir sur le champ les relations des mots entre eux et de leur faire subir, sans hésiter, les flexions qu'impose la grammaire, suivant le genre, le nombre, la personne, le temps et le mode où ils doivent s'employer. C'est le temps par excellence, alors que les élèves sont à approfondir la morphologie et à étudier la syntaxe, de leur faire acquérir les automatismes orthographiques qui assurent la correction habituelle du langage qui, elle-même, repose sur une application constante et régulière de règles fixes mais très capricieuses.

3. La dictée.

La dictée a conservé son *droit de cité* dans la pédagogie moderne: elle demeure l'indispensable moyen d'assimilation des connaissances grammaticales. C'est l'instrument tout choisi pour stimuler les élèves et pour évaluer la qualité de l'enseignement. Maîtres et élèves, bien que pour des fins différentes, profitent toujours de son usage régulier, tout aussi bien en 9e et en 10e que dans les classes inférieures.

Il importe cependant de rappeler que *la dictée a pour but de prévenir les fautes*, non pas de les provoquer. C'est pourquoi le texte à dicter devra toujours être choisi avec soin et ne jamais contenir de difficultés insurmontables. Et, à moins qu'il ne s'agisse d'une dictée de revue, il faudra faire l'étude du texte et donner aux élèves l'occasion d'énoncer les règles qu'ils devront appliquer. Avant de dicter le texte, il faudra aussi expliquer le sens des mots nouveaux ou l'acception figurée et attirer l'attention sur l'orthographe de certains homonymes ou autres mots de graphie embarrassante. En un mot, tout faire pour prévenir les fautes et leur répétition!

En conséquence, le maître n'abandonnera-t-il pas ses élèves au cours de l'exercice: une question bien placée, une remarque humoristique, une inflexion de voix, un silence même, au bon moment, contribueront à faire éviter certaines fautes. C'est ainsi qu'on habituera les élèves à réfléchir; c'est ainsi qu'on les intéressera à la dictée; c'est ainsi qu'on leur fera acquérir une bonne orthographe. Et, pour convaincre les élèves qu'on est plus intéressé à leurs progrés qu'à leurs fautes, c'est à eux qu'on laissera le soin de découvrir leurs fautes et de les corriger. Cette marque de confiance ne manquera d'ailleurs pas d'éveiller en eux le sens des responsabilités et de créer, dans la classe, un climat de sympathie et de bienfaisante coopération entre le maître et les élèves.

Conclusions pédagogiques

1. Enseigner une seule notion, une seule règle, par leçon. Réserver, pour plus tard, exceptions et particularités.

2. Multiplier, mais varier souvent, les exercices d'application. Préférer la fréquence à la longueur.

3. Réduire au minimum le nombre de définitions et de règles à faire mémoriser. Encourager les élèves à les formuler eux-mêmes.

4. Exiger la citation textuelle de règles quand leur application s'en trouve facilitée. Cultiver l'attention plutôt que la mémoire.

5. Recourir sans crainte à la *répétition* pour créer les automatismes essentiels. Ainsi, pratiquer **la conjugaison sèche ou à vide,** une fois inculqué le sens de la conjugaison.

6. Revoir régulièrement, répéter souvent, sans cesse recommencer. Ne pas craindre d'ennuyer parce qu'on ressasse du *"vieux"*; rajeunir la matière.

7. Appuyer la grammaire écrite sur la grammaire parlée, chaque fois que c'est possible. A cette fin, former l'oreille au bon langage.

8. Assujettir le manuel à ses besoins; ne pas s'en faire un maître. S'en servir pour confirmer ou compléter son enseignement, non pas pour le préparer.

9. Présenter la matière selon les besoins de l'enseignement. Ne pas "épuiser" le nom avant d'enseigner autre chose.

10. Au sujet de l'analyse:

a) Choisir avec discernement les mots et propositions à faire analyser. Eviter les cas-frontières.

b) Se rendre compte de ce qu'on exige des élèves. Faire soi-même l'exercice qu'on veut assigner.

c) Exiger l'essentiel seulement, ce qui révèle la compréhension. Procéder par unités de pensée.

d) S'attacher au sens plutôt qu'à la forme, surtout dans le cas des compléments du verbe. Surveiller les "étiquettes".

e) Faire marcher de pair l'analyse logique et l'analyse grammaticale. S'occuper des idées, puis des mots.

11. Au sujet de la dictée:

a) Faire un choix judicieux du texte à dicter. S'assurer qu'il réponde à la fin qu'on se propose.

b) Etudier soigneusement le texte avant de le dicter. Le remodeler, en le dictant, pour forcer les élèves à continuer de réfléchir.

c) Intervenir de façon discrète, au cours de l'exercice, pour prévenir les manques d'attention.

d) Faire concorder la dictée avec les exercices de grammaire et d'analyse. Rendre son usage pratique aux yeux des élèves.

e) Créer l'émulation individuelle. S'assurer que chaque élève cherche à s'améliorer et fait l'effort voulu.

12. Enfin, voir à ce que l'enseignement grammatical se reflète aussi bien dans la langue parlée que dans la langue écrite. Etre aussi exigeant pour l'oral que pour l'écrit.

Ouvrages à consulter

Notes Méthodologiques sur l'Enseignement du Français, par Jean-Marie Laurence, (1945),
Le Centre de Psychologie et de Pédagogie,
8225, boulevard Saint-Laurent, Montréal, P.Q.

Langue Française (1950), publié dans Méthodologie Spéciale, ouvrage de collaboration sous la direction de Roland Vinette, Le Centre de Psychologie et de Pédagogie, 8225, boulevard Saint-Laurent, Montréal, P.Q.

Cahiers de Pédagogie Moderne: L'Enseignement du Français, 4e édition, (1952),

Editions Bourrelier,
55, rue Saint-Placide, Paris, France.

GRAMMAIRE

Septième et huitième années

(Manuel: *Mon livre de français, 6e et 7e années.*
Les Frères du Sacré-Coeur,
2244, rue Fullum, Montréal, P.Q.)

N.B. 1. Le programme de huitième année apparaît en majuscules.

2. L'enseignement de la grammaire étant *concentrique,* il s'agira de *prèciser* les notions, les règles et la terminologie dont se servent les élèves, avant d'introduire de la matière nouvelle.

3. S'en tenir à la terminologie indiquée ci-dessous pour la classification des compléments du verbe et des propositions subordonnées.

Le nom:

(a) nature;
(b) espèces: propre, commun, collectif, composé;
(c) genre et nombre;
(d) formation du féminin dans les noms:
  (i) règle générale;
  (ii) règles particulières à certains noms;
  (iii) féminins irréguliers de noms très usités;
  (iv) NOMS QUI NE CHANGENT PAS AU FÉMININ;
  (v) les NOMS: GENS et HYMNE;

(e) formation du pluriel dans les noms:
  (i) règle générale;
  (ii) règles particulières à certains noms et exceptions;
  (iii) PLURIEL DES NOMS PROPRES;
  (iv) PLURIEL DES NOMS COMPOSÉS;
  (v) mots invariables employés comme noms;

(f) fonctions du nom:
  (i) sujet;
  (ii) attribut;
  (iii) complément d'un nom, d'un verbe, d'un adjectif;
  (iv) EN APOSTROPHE;
  (v) EN APPOSITION;

(g) complément du nom:
  (i) mots compléments du nom;
  (ii) proposition adjective;
(h) analyse du nom.

L'article:

(a) nature;
(b) genre et nombre;
(c) espèces: défini, indéfini, PARTITIF;
(d) élision et contraction;
(e) liste;
(f) RÉPÉTITION et SUPPRESSION;
(g) REMARQUES sur *le, la, les;*
(h) analyse de l'article.

L'adjectif:

(a) l'adjectif qualificatif:
  (i) nature, fonction;
  (ii) accord en genre et en nombre;
  (iii) formation du féminin:
    (a) règle générale;
    (b) règles spéciales;
    (c) exceptions;
  (iv) formation du pluriel:
    (a) règle générale;
    (b) règles spéciales;
    (c) exceptions;
  (v) particularités:
    (a) les adjectifs: grand, demi, NU, POSSIBLE;
    (b) ADJECTIFS DÉSIGNANT LA COULEUR: SIMPLES et COMPOSÉS;
  (vi) PLACE DE L'ADJECTIF; AVEC DES NOMS DE GENRES DIFFÉRENTS;
  (vii) degrés de comparaison: COMPARATIFS et SUPERLATIFS IRRÉGULIERS TRÈS USITÉS;
  (viii) ADJECTIFS et PARTICIPES PRÉSENTS CORRESPONDANTS;
  (ix) le complément de l'adjectif
  (x) analyse de l'adjectif.

(b) les adjectifs déterminatifs:

(i) nature;

(ii) espèces: possessif, démonstratif, numéral, indéfini, interrogatif, exclamatif;

(iii) nature de chacun de ces adjectifs;

(iv) liste et fonction;

(v) accord en genre et en nombre;

(vi) particularités:

(a) genre et nombre de l'adjectif LEUR;

(b) EMPLOI et SUPPRESSION de l'ADJECTIF POSSESSIF;

(c) emploi du trait d'union dans les adjectifs numéraux;

(d) ACCORD de VINGT, CENT, MILLE;

(e) REMARQUES sur TOUT, MÊME et QUELQUE;

(vii) analyse des adjectifs déterminatifs.

Le pronom:

(a) nature; genre et nombre; fonction;

(b) les personnes grammaticales;

(c) espèces: personnel, possessif, démonstratif, relatif, indéfini, interrogatif;

(d) distinction entre les pronoms et les adjectifs du même nom;

(e) remarques sur:

(i) *le, la, les,* pronoms personnels et articles;

(ii) L'EMPLOI DE QUI, QUE, QUOI, DONT, OÙ, PRONOMS RELATIFS;

(iii) LES PRONOMS INDÉFINIS: CHACUN, NUL, PERSONNE, AUCUN, RIEN, TOUT;

(iv) l'emploi de *ce* devant le verbe être;

(v) L'EMPLOI DE CE QUI et CE QUE;

(f) analyse du pronom.

Le verbe:

(a) nature; parties: radical et terminaison;

(b) les groupes de verbes;

(c) MODES DU VERBE: USAGE PRINCIPAL;

(d) temps du verbe (simples, composés, primitifs, dérivés):

(i) USAGE de L'IMPARFAIT, du PASSÉ COMPOSÉ et du PLUS-QUE-PARFAIT;

(ii) temps primitifs des verbes **très usités;**

(iii) formation des temps d'usage fréquent;

(e) voix du verbe: affirmative, négative, interrogative;

(f) espèces de verbes: transitifs, intransitifs; impersonnels;

(g) formes du verbe: active, passive, pronominale;

(i) composition de la forme active;

(ii) PARTICULARITÉS de la FORME PRONOMINALE;

(h) les auxiliaires: leur rôle;

(i) accord du verbe avec son sujet:

(i) règle générale;

(ii) accord avec plusieurs sujets singuliers; avec des sujets de personnes différentes;

(iii) ACCORD AVEC DES SUJETS UNIS PAR OU, NI;

(iv) ACCORD AVEC les PRONOMS QUI et CE;

(j) conjugaison orale et écrite:

(i) des auxiliaires;

(ii) des verbes réguliers;

(iii) des verbes irréguliers d'usage courant;

(iv) particularités des verbes du premier groupe.

Note: N'enseigner le passé simple, le passé antérieur, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif que pour fins de reconnaissance, mais non d'usage habituel.

(k) le participe:

(i) nature; espèces;

(ii) DISTINCTION ENTRE PARTICIPE PRÉSENT et ADJECTIF VERBAL;

(iii) accord du participe passé:

(a) employé seul;

(b) employé avec être;

(c) employé avec AVOIR;

(l) LOCUTIONS VERBALES TRÈS EN USAGE:

(m) compléments du verbe:

On classifiera les compléments du verbe d'après *le sens* et d'après *la forme.*

Classification *d'après le sens*:

(i) *Complément d'objet*: le mot qui désigne l'objet ou l'être qui subit l'action exprimée par le verbe. Quand le verbe prend la forme passive, ce mot devient le sujet. *Le chasseur tua le chevreuil.* Le mot *chevreuil* est un complément

d'objet, car le chevreuil subit l'action exprimée par le verbe. Dans la phrase *"La sécheresse a nui aux récoltes"*, le mot *récoltes* est un complément d'objet, car il désigne l'objet sur lequel l'action du verbe s'exerce.

(ii) *Complément d'agent*: le mot qui désigne l'être qui fait l'action quand le verbe est à la forme passive. Lorsque le verbe prend la forme active, le complément d'agent devient le sujet. *Le chevreuil fut tué par le chasseur.* Le mot *chasseur* est le complément d'agent, car il désigne l'être ou l'agent qui a fait l'action.

(iii) *Complément de circonstance* ou complément circonstanciel: celui qui complète le verbe en exprimant une circonstance de *temps*, de *lieu*, de *manière*, etc. Je partirai *demain* (temps). J'irai *au village* (lieu). Je m'y rendrai *en auto* (manière).

Classification des compléments d'objet *d'après la forme*:

(i) *Complément direct*: celui qui se lie au verbe sans l'aide d'une préposition.

(ii) *Complément indirect*: celui qui se lie au verbe à l'aide d'une préposition exprimée ou sous-entendue.
J'écris à ma mère. On lui nuit.

(n) analyse du verbe.

Les mots invariables:

(a) nature;

(b) espèces: adverbe, préposition, conjonction, interjection;

(c) formation des adverbes de manière;

(d) FONCTION de l'ADVERBE, de la PRÉPOSITION, de la CONJONCTION;

(e) DISTINCTION ENTRE LES CONJONCTIONS DE COORDINATION ET DE SUBORDINATION;

(f) analyse des mots invariables.

L'analyse:

(a) On se limitera à faire reconnaître de façon automatique la *nature des mots et des propositions d'après les fonctions que* remplissent ces mots ou ces propositions dans une phrase pour donner un sens déterminé.

(b) L'étiquetage (la terminologie exigée) se réduira à l'essentiel: les détails mentionnés devront dépendre du but de l'exercice que devront faire les élèves.

1. les éléments de la proposition: sujet, verbe, attribut, complément;

2. les propositions:

(i) classification générale: indépendante, principale, subordonnée;

(ii) classification des subordonnées:

On classifiera la subordonnée d'après la partie du discours dont elle joue le rôle. Elle peut jouer le rôle d'un nom, d'un adjectif ou d'un adverbe. Elle peut donc être *nominale, adjective ou adverbiale.* Exemples.

Subordonnées nominales: Je crains qu'il ne meure (sa mort). Je doute qu'il réussisse (de son succès). "qu'il ne meure" est une subordonnée nominale, complément d'objet direct du verbe "crains"; "qu'il réussisse" est une subordonnée nominale, complément d'objet indirect du verbe "doute".

Subordonnée adjective: L'élève que ne travaille pas ne fait pas de progrès. "qui ne travaille pas" est une subordonnée adjective, complément du nom "élève".

Subordonnée adverbiale: Votre oncle nous quitta quand le train entra en gare. "quand le train entra en gare" est une subordonnée adverbiale, complément circonstanciel de temps du verbe "quitta".

Cette classification fut adoptée en 1938 par le Ministère de l'Instruction publique de Belgique. Elle figure dans *Le Bon Usage, Grammaire française* par Maurice Grevisse, dans la *Grammaire Larousse du XXe siècle* et dans d'autres manuels français modernes.

GRAMMAIRE

Neuvième année

Manuels: *Grammaire française complète* (Robert),
Les Clercs de Saint-Viateur,
Montréal, P.Q.

Leçons de Langue française,
Les Frères des Écoles chrétiennes,
949, rue Côté, Montréal, P.Q.

On trouvera pratiques les exercices suivants:

(a) *Exercices français* (Robert, C.S.V.)

(b) *50 Devoirs sur les verbes* (F.É.C.)

(c) *Mon Cahier d'Exercices français* (deux professeurs) *7e, 8e, 9e année*

(d) *Exercices grammaticaux, cahier C.* (deux professeurs)

Morphologie

(a) Revue de certaines parties importantes avec exercices appropriés;

(b) Notions plus approfondies des parties du discours étudiées en 7e et 8e;

Après explications, on fera travailler les élèves aux exercices portant sur les parties suivantes:

Nom:

(a) irrégularité du genre;

(b) pluriel des noms composés;

(c) emploi de certains noms au pluriel seulement, au singulier seulement.

Adjectif:

(a) degré de signification dans les adjectifs;

(b) vingt, cent, mil, mille.

Verbe:

(a) verbes irréguliers;

(b) verbes défectifs;

(c) certains exercices tirés de *"50 Devoirs sur les verbes"*, au choix du professeur.

SYNTAXE

Syntaxe du nom:

(a) le genre de quelques noms:

(i) *aide, aigle;*

(ii) *amour, délice, orgue;*

(iii) *foudre, hymne, Pâques;*

(iv) *gens* (sans les exceptions, ni les cas d'inversion);

(b) le nombre dans certains noms:

(i) les noms propres:

invariables — quand ils désignent: les individus eux-mêmes; le titre d'un livre;

variables — quand ils désignent: des personnes qui ressemblent par leurs qualités aux individus nommés; les ouvrages d'un individu; plusieurs pays; (facultatif) des familles historiques;

(ii) les mots invariables pris comme noms (infinitifs et mots *devant, derrière*, pris comme nom)

(iii) les noms composés:

règle générale — (seuls le nom et l'adjectif ou l'adjectif verbal varient)

deux noms joints par une préposition;

exceptions: *des coq-à-l'âne, des pied-à-terre, des tête-à-tête;*

(c) le complément du nom:

(i) prépositions qui font le rapport entre le complément et le nom;

(ii) le complément de nom désignant la matière dont est composé l'objet exprimé par ce nom (sing. ou plur.).

Syntaxe de l'article:

(a) répétition de l'article: règle générale (devant chaque nom sujet ou complément);

Syntaxe de l'adjectif

(a) qualificatif: accord de certains adjectifs:

(i) *grand, feu, demi* (*mi-semi*), *nu, ci-joint* et *ci-inclus, possible;*

(ii) employés adverbialement, (*cher, clair, droit, ferme, juste, net, etc.*);

(b) déterminatif:

(i) *leur*: au singulier ou au pluriel selon le cas;

(ii) emploi de l'adjectif numéral *cardinal* pour un adjectif numéral *ordinal;*

(iii) emploi de ET dans les adjectifs numéraux;

(iv) différence entre *second* et *deuxième;*

(v) *aucun* et *nul* — toujours au singulier, excepté quand ils sont employés avec un nom qui n'a pas de singulier;

(vi) *chaque* et *chacun*

Syntaxe de pronom

(a) règles générales:

(i) il ne peut tenir la place que d'un nom déterminé;

(ii) son emploi ne doit donner lieu à aucune équivoque;

(b) règles particulières:

(i) emploi de *nous* et *vous* de politesse—accord du verbe;

(ii) *lui, elle, eux, elles, leur,* employés comme complément indirect;

(iii) *ce* employé par pléonasme;

(iv) *ceci, celui-ci, celle-ci, cela, celui-là, celle-là;*

(v) le pronom possessif:

doit se rapporter à un nom précédemment énoncé;

peut s'employer, d'une manière absolue, comme nom;

(vi) le pronom relatif se place ordinairement immédiatement après son antécédent;

(vii) *dont, d'où* indiquant la sortie, l'extraction (d'ou marquant la conclusion);

(viii) *on, personne, quiconque* du genre masculin, excepté par syllepse;

(ix) emploi de *l'* devant *on.*

Syntaxe du verbe

Ne pas trop insister sur la syntaxe du verbe. S'attacher plutôt à faire une revue détaillée de tous les éléments. Faire des répétitions nombreuses sur la conjugaison par temps primitifs et temps dérivés, selon les diverses formes. Revoir les verbes irréguliers.

Règles particulières:

(a) place du sujet:

(i) ordinairement avant le verbe;

(ii) quelquefois après:

phrases exclamatives ou interrogatives;
propositions incises;
après les verbes impersonnels;
après les mots; *ainsi, tel, quel;*
à peine, aussi, au moins, encore;
en vain, peut-être, toujours;

(b) les parties d'un complément multiple doivent être de même nature;

(c) place des compléments; *direct, indirect;*

(d) place des pronoms personnels compléments;

(e) arrangement des pronoms personnels compléments (directs et indirects) selon qu'ils sont avant ou après le verbe.

Le participe présent:

(a) distinction entre participe présent et adjectif verbal;

(b) manière de les reconnaître;

Le participe passé

(a) revue des trois règles fondamentales

(b) règles particulières:

(i) participe passé des verbes impersonnels;

(ii) participe passé suivi d'un infinitif;

(iii) participe passé des verbes *devoir, croire, pouvoir, savoir, vouloir;*

(iv) participe passé *fait* suivi de l'infinitif;

(v) participe passé des verbes pronominaux (accidentellement et essentiellement).

GRAMMAIRE

Dixième année

Manuels: *Grammaire française complète* (Robert)
Les Clercs de Saint-Viateur,
Montréal, P.Q.

Leçons de Langue française,
Les Frères des Ecoles chrétiennes,
949, rue Côté, Montréal, P.Q.

On trouvera pratiques les exercices suivants:

(a) *Exercices français* (Robert, C.S.V.)

(b) *50 Devoirs sur la syntaxe* (F.E.C.)

Faire le revue des règles de syntaxe étudiées en 9e année et ajouter:

Syntaxe du nom:

1. genre:
   - (a) *oeuvre, quelque chose, autre chose;*
   - (b) noms qui changent de sens en changeant de genre: *enseigne, manoeuvre, période, solde, voile,* etc.;
   - (c) *gens*:
     - (i) cas de l'adjectif placé devant *gens* par inversion;
     - (ii) exceptions: *gens d'affaires, de bien,* etc.;
     - (iii) le mot *gent*;
2. nombre:
   - (a) noms empruntés aux langues étrangères:
     - (i) ceux que l'usage a francisés;
     - (ii) les noms latins fréquemment employés, qui désignent des prières;
     - (iii) noms composés;
     - (iv) noms employés en musique;
   - (b) noms composés:
     - (i) où il y a des mots sous-entendus;
     - (ii) autrefois composés, aujourd'hui en un seul mot;
     - (iii) s'écrivant aujourd'hui sans trait d'union.
3. complément du nom:
   - (a) préposition à employer après les noms qui expriment une action;
   - (b) nombre du nom complément d'un autre nom, singulier ou pluriel selon qu'il exprime un sens déterminé ou non;
   - (c) complément commun à plusieurs noms si ces noms exigent la même préposition. Sinon, on donne à chacun son complément.

Syntaxe de l'article

(a) répétition de l'article;

(b) cas où l'article ne se répète pas;

(c) suppression de l'article;

(d) l'article partitif (règles générales, sans les exceptions):

(i) emploi;

(ii) suppression:

a) quand le nom est précédé d'un adjectif;

b) après un verbe accompagné d'une négation;

(e) l'article devant *moins, mieux, plus.*

Syntaxe de l'adjectif

1. qualificatif:

(a) accord de l'adjectif précédé de plusieurs noms (synonymes, placés par gradation, ne convenant qu'au dernier);

(b) accord de l'adjectif après un nom collectif suivi de son complément;

(c) accord de l'adjectif après la locution verbale: *avoir l'air;*

(d) accord:

(i) de l'adjectif désignant la couleur;

(ii) du nom employé pour désigner la couleur; (exceptions);

(iii) de deux mots employés pour désigner la couleur;

(e) accord de l'adjectif composé;

(f) complément de l'adjectif:

(i) prépositions employées;

(ii) l'adjectif ayant plusieurs compléments;

(iii) plusieurs adjectifs pouvant avoir le même complément à condition qu'ils exigent la même préposition;

(g) adjectifs changeant de sens selon qu'ils sont placés avant ou après le nom;

2. déterminatif:

(a) adjectif possessif remplacé par l'article (avec les exceptions);

(b) *accord de même, quelque, tout;*

Syntaxe du pronom

(a) le pronom ne doit pas être répété dans la même phrase avec des rapports différents;

(b) le pronom *le*:

(i) quand il est variable;

(ii) quand il est invariable;

(c) rapports des pronoms *le, la, les;*

(i) ne peuvent se rapporter ni au sujet, ni au complément du sujet;

(ii) après le pronom *ce* et *être;*

(d) emploi du pronom *soi;*

(e) *celui, celle, ceux, celles* ne doivent pas être immédiatement suivis d'un adjectif ou d'un participe;

(f) emploi du pronom *lequel* (pour remplacer qui, que, quoi, dont, où);

(g) emploi de *qui*:

(i) seul, sans antécédent;

(ii) précédé d'une préposition;

(h) le pronom *quiconque*: sens et emploi.

Syntaxe du verbe

(a) revue des éléments du verbe;

(b) répétition du sujet; éviter le pléonasme vicieux;

(c) accord du verbe:

(i) avec plusieurs sujets;

(ii) avec des sujets synonymes;

(iii) avec des sujets placés par gradation;

(iv) avec des sujets résumés par un mot;

(v) avec des sujets unis par *ou, ni;*

(vi) avec des sujets unis par *comme, de même que, ainsi que,* etc.;

(vii) avec un sujet suivi de *avec* et d'un complément;

(viii) après un collectif;

(ix) après la *plupart, le plus grand nombre, beaucoup, peu, trop, assez,* etc.;

(x) après *plus d'un.*

(d) complément commun à plusieurs verbes, (distinguer);

(e) emploi du *présent historique,* du *passé simple,* du *passé composé,* de *l'imparfait,* du *conditionnel;*

(f) emploi des auxiliaires avec les verbes tels que *tomber, accourir, descendre, apparâitre,* etc.

Syntaxe du participe

(a) revue du participe présent et de l'adjectif verbal;

(b) revue des règles du participe passé vues en 9e année;

(c) participe passé *attendu, compris, excepté, passé supposé, vu,*

(d) participe passé des verbes *coûter, valoir, peser;*

(e) participe passé des verbes *vivre, dormir, régner;*

(f) participe passé précédé de *le;*

(g) participe passé précédé d'un adverbe de quantité;

(h) participe passé précédé de *le peu.*

Syntaxe de l'adverbe

adverbes usités: *aussitôt, davantage, plus, mieux, plus tôt, plutôt, de suite, tout de suite, tout à coup, tout d'un coup, surtout* et *sur tout.*

Syntaxe de la préposition

prépositions: *à* et *de, à la campagne* et *en campagne, près de* et *prêt à, quand* et *quant à, auprès de* et *au prix de, parmi, voici* et *voilà.*

Syntaxe de la conjonction

conjonctions: *et* (unit deux choses de même nature) ; *ni, comme, parce que* et *par ce que, quoique* et *quoi que.*

ORTHOGRAPHE

Septième année:

(a) Pages 69 à 104, *Orthographe française, deuxième livre.*

(b) Exercices supplémentaires, *Dictées graduées, troisième manuel.*

Huitième année:

(a) Pages 105 à 140, *Orthographe française, deuxième livre.*

(b) Exercices supplémentaires, *Dictées graduées, troisième manuel.*

LECTURE

Septième et huitième années:

La Vie Canadienne, Thos. Nelson & Sons, Toronto.

F. É. C.: *Lectures courantes, cours supérieur.*

Les centres d'intérêt. Fr. Suarez, S.C., 31, rue Fairmont, Ottawa.

SUPPLEMENTARY READING

Teachers are strongly advised to encourage supplementary reading by the pupils. The graded list of French books, *Livres de Lecture pour Bibliothèques de Classe.* published by La Librairie Beauchemin, 430, rue Saint-Gabriel, Montréal, is recommended.

MEMORIZATION

The memorization of suitable selections should be encouraged in all grades of the school. So far as the teacher deems fit, the passages for memorization may be chosen by the pupils themselves. Part of the memory work may be prose.

GRADES IX AND X

FRENCH SPELLING

It is suggested that at least two dictation tests in French Spelling be taken every week in Grades IX and X.

The following books are recommended:

Grade IX:

(a) Robert: *Dictées graduées, première année,* Les Clercs de Saint-Viateur, Montréal.

(b) Lamy: *Recueil de dictées,* J. de Gigord, Paris.

(c) Bédard et Dussault: *Vocabulaire français appliqué, 2e série,* Imprimerie Leclerc, 136-138, rue Maisonneuve, Hull, P.Q.

Grade X:

(a) Robert: *Dictées graduées, première année,* Les Clercs de Saint-Viateur, Montréal.

(b) *Dictées graduées, 4e manuel,* Les Frères du Sacré-Coeur, Montréal.

(c) *Quatre-vingts dictées,* Librairie l'École, Paris.

THE DICTIONARY

A dictionary is the most important single book for each pupil to own. The effort begun in Grades V to VIII to arouse the pupil's interest in the study of words should be continued with more intensity in Grades IX and X. The teacher of French should urge pupils to use the dictionary constantly in their reading, so that they may acquire the habit of looking up the meaning, spelling, and pronunciation of every new word.

The following French dictionaries are recommended for class and reference use:

Petit dictionnaire de la Langue française, par Hocquart-Valois.
Dictionnaire Larousse, édition canadienne.
Petit Larousse Illustré, édition française.
Le dictionnaire Mame, édition spéciale pour le Canada.
Nouveau dictionnaire des synonymes français, par Sardou.

The above dictionaries may be secured from La Librairie Beauchemin, Montréal.

FRENCH READING AND LITERATURE

The following is a suggested course in French Reading and Literature for Grades IX and X:

(1) The study of the following poems and prose passages contained in *Recueil de morceaux choisis* (Copp Clark, Toronto).

GRADE IX: Le moulin qui ne tourne plus, Un Évangile, Le secret de Maître Cornille, L'eau qui dort, La pipe de Jean Bart, Une aventure, La chèvre de M. Séguin, Le pont du diable, Boum-Boum, Une bosse, Le ruisseau, Le blé, Le moine dormeur, Histoire d'Alibée, Songe d'un naufragé, Les pauvres gens.

GRADE X: Le vieux hangar, La maison condamnée, Le dernier moine de Saint-Aubin, La première édition, L'âne, La boîte aux lettres, L'heure des vaches, Les voyageurs de nuit, Le petit chat, Poésie des feuilles, Battaille de Carillon, La retraite de Russie, Les éléphants. L'horloge, La Saint-Nicolas.

(2) The memorization by each pupil, during the two years, of about *two hundred* lines in French. So far as the teacher deems fit, the passages for memorization may be chosen by the pupils themselves. Part of the memory work may be prose.

(3) The reading by each pupil, during the two years, of at least *six* books in French, chosen from the recommended list, *Livres de lecture pour bibliothèques de classe,* 3e catégorie, Librairie Beauchemin, Montréal.

LE FRANÇAIS AU COURS SENIOR
GRADES XI AND XII

FRENCH COMPOSITION

Text-books recommended:

Deschamps: *La Composition française;* Livre de l'élève, Livre du maître; Librairie Saint-Viateur, 5199, rue St-Dominique, Montréal.

Legrand: *La Stylistique française;* Librairie Beauchemin, Montréal.

Exercices pratiques de style et de composition; Les Frères de l'Instruction Chrétienne, Laprairie, P.Q.

Amand: *La pratique du vocabulaire et de la composition;* Librairie Beauchemin.

Geslin et Ory: *La narration;* J. de Gigord, Paris.

FRENCH GRAMMAR AND SPELLING

It is recommended that one or two periods every week be devoted to the teaching of French Grammar and Spelling in Grades XI and XII.

The following course is suggested:

(1) Revue complète de la matière enseignée en IXe et Xe années.

(2) Étude approfondie de la syntaxe, en donnant beaucoup d'attention à la concordance des temps, à l'emploi du subjonctif et aux diverses règles d'accord du participe passé.

(3) Exercices orthographiques en rapport avec l'enseignement grammatical.

The following books are recommended:

Cinquante devoirs sur la syntaxe; Les Frères des Écoles Chrétiennes, 984, rue Côté, Montréal.

Dictées par une réunion de professeurs; Les Frères des Écoles Chrétiennes.

Grammaire française, cours supérieur; Les Frères de l'Instruction Chrétienne, Laprairie, P.Q.

The following reference books are recommended for the teacher:

Le bon usage, grammaire française, par Maurice Grevisse; Beauchesne et Fils, 11, rue de Rennes, Paris.

Précis de grammaire historique de la langue française, par Brunot et Bruneau, Beauchemin, Montréal.

SUPPLEMENTARY READING

At least three books in French are to be read by each pupil in each of Grades XI and XII. These books may be chosen from the recommended list, *Livres de lecture pour bibliothèques de classe,* Beauchemin, Montréal.

GRADE XI

FRENCH LITERATURE

The course in French Literature for Grade XI will consist of the following:

For Intensive Study

(a) Corneille: *Le Cid.*

(b) The following poems and prose selections from the approved text, **Beaux Textes des Lettres françaises,** edited by Dr. S. Marion, (L'Imprimerie Leclerc, Ltée., 138 rue Maisonneuve, Hull.)

Author	
—	Aucassin et Nicolette
—	Estula
—	Le larron qui embrassa un rayon de lune
Charles d'Orléans	Le printemps
Rabelais	L'éducation de Gargantua
Ronsard	A Cassandre
Montaigne	L'amitié
Saint Francois de Sales	Comment travailler
Malherbe	Stances à du Perrier
Bourdaloue	L'oubli et l'abandon des pauvres
La Fontaine	Le savetier et le financier
La Fontaine	L'huître et les plaideurs
La Fontaine	Le lion et le moucheron
La Fontaine	Le vieillard et les trois jeunes hommes
La Fontaine	Le chat, la belette et le petit lapin
La Fontaine	Le héron
La Fontaine	Le renard et la cigogne
La Fontaine	Le renard et le bouc
La Fontaine	Le chat et un vieux rat
Mme de Sévigné	Le roi et le courtisan
La Bruyère	L'amateur de fruits
La Bruyère	Le riche et le pauvre
Fénelon	La paix des champs
Saint-Simon	La duchesse de Bourgogne
Montesquieu	Les embarras de Paris
Voltaire	Lettre à M. Bagieu
Buffon	Le cheval
Diderot	Regrets sur ma vieille robe de chambre
Jean-Jacques Rousseau	A la campagne

Jean-Jacques Rousseau	Les voyages à pied
Jean-Jacques Rousseau	Le lever du soleil
Bernardin de Saint-Pierre	Nuances du blanc
Chateaubriand	Au chateau de Combourg
Lamartine	Le Pater
Victor Hugo	Oceano Nox
Victor Hugo	Le semeur
Victor Hugo	Les cloches de Paris
Victor Hugo	Le soulier d'enfant
Alfred de Musset	Venise
Alfred de Musset	Tristesse
Lamennais	La Providence
George Sand	Les laboureurs
Balzac	La servante de l'avare
Veuillot	Lettre de Louis Veuillot à sa soeur
Zola	Le forgeron
Théophile Gautier	Paysage d'hiver
Théophile Gautier	Le merle
Jose-Maria de Heredia	Soir de bataille
Jose-Maria de Heredia	Le huchier de Nazareth
Beaudelaire	Chant d'automne
Verlaine	Chanson d'automne
Arthur Rimbaud	Ma bohème
Crémazie	Le drapeau de Carillon
Nérée Beauchemin	La cloche de Louisbourg

For Extensive Study

(a) Bazin: *La Terre qui meurt.*

Passages For Memorization

Le Cid:

Acte I, Scène V (24 lignes):
O rage! O désespoir! . . . en de meilleures mains.

Acte III, Scène IV (12 lignes):
Ah! Rodrigue, il est vrai . . . et mon père à venger.

Acte IV, Scène III (22 lignes):
Nous nous levons alors . . . où le sort inclinait.

An additional 100 lines of poetry of the pupil's own choice from **Beaux Textes des Lettres françaises.**

GRADE XII

FRENCH LITERATURE

The course in French Literature for Grade XII classes will consist of the following:

For Intensive Study

(a) Corneille: *Polyeucte.*
ou
Molière: *L'Avare.*

(b) The following poems and prose selections from the approved text, **Beaux Textes des Lettres françaises.**

Author	Selections
—	Le drame d'Adam
Francois Villon	Ballade que feit Villon à la requeste de sa mère pour prier Notre-Dame
Clément Marot	Épître au roy pour avoir été desrobé
Ronsard	A Hélène
Du Bellay	Le beau voyage
La Rochefoucauld	Choix de maximes
Bossuet	Brièveté de la vie
La Fontaine	La besace
La Fontaine	La tortue et les deux canards
La Fontaine	Conseil tenu par les rats
Mme de Sévigné	A Mme de Grignan
La Bruyère	Le distrait
Saint-Simon	Portrait de Fénelon
Montesquieu	De l'esclavage des nègres
Voltaire	Epigrammes
Voltaire	L'art de choisir un ministre intègre
Buffon	L'écureuil
Diderot	Une leçon d'accompagnement
Jean-Jacques Rousseau	La solitude
Andre Chenier	La jeune Tarentine
Bernardin de Saint-Pierre	Effets du soleil couchant sur les nuages
Chateaubriand	Une nuit dans les forêts du nouveau-monde
Mme de Staël	Venise
Lamartine	Le fleuve
Lamartine	L'automne

Victor Hugo	Waterloo
Alfred de Musset	L'amour
Alfred de Vigny	Le cor
Michelet	Les cathédrales au Moyen-Age
George Sand	Beauté de l'hiver
Balzac	Gobseck
Veuillot	Deux frères
Zola	L'ambulance
Guy de Maupassant	Le lancement d'une ville d'eaux
Daudet	Installation
Théophile Gautier	Intérieur
Leconte de Lisle	Le sommeil du Condor
Leconte de Lisle	Le manchy
Leconte de Lisle	La panthère noire
Théodore de Banville	Les lapins
Jose-Maria de Heredia	La mort de l'aigle
Beaudelaire	Correspondances
Mallarmé	Renouveau
Verlaine	Art poétique
Verlaine	Ariettes oubliées
Arthur Rimbaud	Le dormeur du val
Rostand	Les cochons roses
Rostand	Ode au soleil
Rostand	Le chant du coq
Crémazie	Chant du vieux soldat canadien
Émile Nelligan	Soir d'hiver

For Extensive Study

(a) *Hémon*: *Maria Chapdelaine.*

GRADE XIII

FRENCH LITERATURE AND COMPOSITION

Courses and prescriptions for the Grade XIII examinations will be found in Circular 46A for the current year.